



HAL
open science

**Un sujet de Louis XIV à l'école de Tacite et de Gracián.
La carrière littéraire d'Amelot de la Houssaie
(1634-1706) au travers d'un examen critique des données
biographiques et bibliographiques***

Mercedes Blanco, Riva Evstifeeva

► **To cite this version:**

Mercedes Blanco, Riva Evstifeeva. Un sujet de Louis XIV à l'école de Tacite et de Gracián. La carrière littéraire d'Amelot de la Houssaie (1634-1706) au travers d'un examen critique des données biographiques et bibliographiques*. *e-Spania - Revue interdisciplinaire d'études hispaniques médiévales et modernes*, 2020, 35, 10.4000/e-spania.34436 . hal-03978413

HAL Id: hal-03978413

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-03978413>

Submitted on 8 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



e-Spania

Revue interdisciplinaire d'études hispaniques
médiévales et modernes

35 | février 2020

Arte y Literatura en el Siglo de Oro – Les dynamiques
de pouvoir dans les mondes ibériques

Un sujet de Louis XIV à l'école de Tacite et de Gracián. La carrière littéraire d'Amelot de la Houssaie (1634-1706) au travers d'un examen critique des données biographiques et bibliographiques

Mercedes Blanco et Riva Evstifeeva



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/e-spania/34436>

ISSN : 1951-6169

Éditeur

Civilisations et Littératures d'Espagne et d'Amérique du Moyen Âge aux Lumières (CLEA) - Paris Sorbonne

Référence électronique

Mercedes Blanco et Riva Evstifeeva, « Un sujet de Louis XIV à l'école de Tacite et de Gracián. La carrière littéraire d'Amelot de la Houssaie (1634-1706) au travers d'un examen critique des données biographiques et bibliographiques », *e-Spania* [En ligne], 35 | février 2020, mis en ligne le 11 février 2020, consulté le 19 février 2020. URL : <http://journals.openedition.org/e-spania/34436>

Ce document a été généré automatiquement le 19 février 2020.



Les contenus de la revue *e-Spania* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Un sujet de Louis XIV à l'école de Tacite et de Gracián. La carrière littéraire d'Amelot de la Houssaie (1634-1706) au travers d'un examen critique des données biographiques et bibliographiques*

Mercedes Blanco et Riva Evstifeeva

- 1 Nicolas Amelot de la Houssaie, malgré bon nombre d'études, dont certaines assez amples¹, reste un personnage quelque peu mystérieux². Traducteur de Gracián, de Tacite, de Machiavel et de Paolo Sarpi, auteur d'une *Histoire du gouvernement vénitien* et d'une biographie de Guillaume d'Orange, Amelot prépara en outre des éditions des *Maximes* de La Rochefoucauld, des lettres du cardinal d'Ossat, et d'une collection de neuf-cents traités des rois de France avec « tous les princes et potentats » de l'Europe et d'ailleurs. En qualité d'éditeur, de traducteur, de compilateur et de commentateur, il fut un médiateur des textes d'autrui parmi les plus prolifiques et les plus renommés de la fin du XVII^e siècle, et ses quelques succès firent leur chemin dans la culture de son temps. C'est dans sa version annotée du *Prince* de Machiavel que l'Europe lut cette œuvre jusque bien avant le XVIII^e siècle : parmi ses lecteurs se compte Frédéric II de Prusse, le despote éclairé par antonomase, auteur, avant son accession au trône, d'un *Anti-Machiavel* qui fut publié et préfacé par Voltaire (1740)³. Dans ses diverses éditions, cet ouvrage reprit tous les éléments du Machiavel d'Amelot : préface, dédicace et notes savantes composées principalement de citations de Tacite. À ce dispositif, les imprimeurs de Bruxelles, de La Haye et de Londres ajoutèrent l'« essai de critique » du prince prussien, sans révéler son identité. Frédéric rejette avec une assurance vertueuse les maximes « criminelles » du *Prince* et les deux courts traités politiques, le sien et celui du secrétaire florentin, sont présentés en parallèle, dans des pages à double colonne : « J'ose prendre la deffense de l'humanité contre ce monstre qui veut la

détruire, j'ose opposer la raison & la justice au sophisme & au crime ». Le tout est précédé de la préface de Voltaire qui parle autant d'Amelot que de Machiavel, avec le ton de persiflage qui est sa marque de fabrique. La peine qu'il se donne pour discréditer le malheureux « politique » prouve que celui-ci, plus de trente ans après sa disparition, jouissait au minimum d'une certaine notoriété et représentait quelque chose qu'il valait la peine de combattre⁴.

- 2 Même si Amelot s'exprima peu en son propre nom, la perspicacité dont il fit preuve en livrant à ses contemporains français et européens des textes importants qui répondaient à leurs goûts et à leurs besoins, méritent que l'on s'interroge ses desseins et sa stratégie. On éprouve toutefois quelque difficulté à définir son profil idéologique, à en juger par la variété d'interprétations proposées par la critique, qui tantôt le tient pour « libertin » (Allott, Soll), et/ou républicain (Soll), tantôt pour défenseur fervent de l'Église gallicane (Fumaroli) ou de la raison d'État absolutiste (Stackelberg, Tribout).
- 3 Il est vrai que l'ambiguïté des positions idéologiques n'est pas rare dans les sociétés soumises à une forte censure. Ainsi, dans l'Europe du XVII^e siècle, les écrivains laissent parfois entrevoir en termes couverts, allusifs ou allégoriques, une pensée qui déplait aux puissants ou contredit les dogmes des Églises, soit que, bravant le danger, ils veuillent la communiquer aux lecteurs avisés, soit qu'ils la trahissent involontairement⁵. D'où le risque pour l'historien et le critique de manquer les indices de cette pensée sous-jacente, prenant naïvement à la lettre les expressions de révérence aux vérités admises, ou, à l'inverse, de voir malice partout moyennant des interprétations arbitraires et trop ingénieuses. Certains auteurs anciens ou modernes qu'Amelot fit lire à ses contemporains, en les habillant dans la langue alors hégémonique, le français, et en les remettant au goût du jour, comme Machiavel, Sarpi, Gracián, ou même Tacite, ont été l'objet de ce genre de conflits d'interprétation. On est parvenu cependant à un certain consensus quant à la manière dont il faut comprendre ces auteurs vigoureux et subtils. Il faut s'abstenir de leur imputer une adhésion sans arrière-pensées aux pouvoirs politiques et religieux qu'ils durent ménager, mais tout autant de voir par principe dans tout ce qu'ils écrivent un message chiffré appelant sourdement à l'incroyance ou à la révolte⁶. Souvent on méconnaît que la position officielle à laquelle certains sujets de régimes autoritaires feignirent d'adhérer, et à laquelle on les sait ou on les devine secrètement hostiles, n'a elle-même rien de simple et d'uniforme, qu'elle évolue et qu'elle comporte des failles et des tensions, porteuses de complexité. Pour Jacob Soll, les pratiques d'écriture d'Amelot ne sont que des stratégies de dissimulation : inlassablement il traduit, il commente, il compile, bref, il procède de manière indirecte et oblique, pour échapper à l'interdit et aux persécutions auxquels se serait heurtée son œuvre subversive si elle s'était avancée sans masque « dans l'atmosphère opprimante du Paris de cette époque »⁷. Mais une telle proposition herméneutique revient à supposer que la pensée de l'écrivain était quelque chose d'achevé, de construit, avant même toute écriture. En réalité, il s'employa à tisser, à tester, à consolider son anthropologie, son éthique, sa compréhension de la chose politique par un travail d'élucidation et de mise en relation mené sur des documents, des récits historiques et des textes théoriques : ce travail et sa pensée sont une seule et même chose⁸.
- 4 On est moins bien instruits pour Amelot que pour certains grands historiens, moralistes, ou écrivains politiques qu'il affectionnait, non seulement parce que, personnage de moins grande envergure, il a moins retenu l'attention, mais aussi parce

que l'on ignore maintes choses à son sujet qui permettraient de trancher ou d'enrichir les termes dans lesquels la question se pose. Cette ignorance n'est pas due uniquement aux lacunes de la documentation conservée. La vérité est que l'on n'a pas encore repéré et réuni tous les documents le concernant, on ne les a pas soumis à un examen critique scrupuleux et, ce qui est plus important, on ne dispose même pas d'un catalogue fiable de sa production écrite⁹. Ce sont ces lacunes que le présent article se propose de cerner et en partie, modestement, de combler.

Une vie sans biographes

- 5 Deux sources seulement nous livrent un récit suivi au sujet de Nicolas Amelot de la Houssaie. Elles sont de surcroît peu fiables et les renseignements qu'elles donnent composent un tableau déroutant ou même bizarre.
- 6 Sur la première période de sa vie on conserve un mémoire ou rapport anonyme. Le chercheur qui le fit connaître, Pierre-François Burger, remarqua qu'il souligne les « aspects les plus noirs et les plus déplaisants de sa personnalité »¹⁰ ; en réalité, ce portrait effectivement déplaisant est assez peu digne de foi. Le document ne porte pas de date mais dès ses premières lignes il se réfère, comme à un fait d'actualité, à l'*Histoire du Concile de Trente* de Paolo Sarpi publiée à Amsterdam sous un pseudonyme. Celle-ci datant de 1683, le mémoire dut être rédigé cette année-là ou au début de la suivante. Le récit qu'on y trouve se présente comme une suite ininterrompue de ragots venimeux¹¹. Amelot aurait été élevé par charité chez les jésuites « de cette ville » (Orléans ? Paris ?), pour lesquels il exécutait des tâches subalternes. Ayant su gagner les bonnes grâces des Pères par sa « mine et ses manières hypocrites », il aurait été dépêché par leur entremise auprès de Louis de Verjus, comte de Crécy, alors secrétaire de la reine de Portugal. Verjus, en vérité, avait été placé auprès de la souveraine par le roi de France, qui y voyait sans doute un moyen de surveiller la cour et l'opinion de ce pays. Toujours d'après le rapport anonyme, Amelot, gagnant la confiance de cet agent de Sa Majesté, fut chargé d'écrire une partie de ses lettres et même de celles de la reine. Lorsque le comte de Crécy quitta sa charge, il le recommanda à M. de Saint Romain, ambassadeur français à Lisbonne, dont le jeune intrigant devint le secrétaire. Sur ce, Verjus comme Saint Romain furent stupéfaits de découvrir « son méchant naturel et son infidélité ». Ils constatèrent qu'il avait répandu des papiers confidentiels et qu'il avait volé et entreposé dans le coffre qu'il gardait dans sa chambre des « meubles de prix », larcins qui avaient coûté leur place à des domestiques innocents ; et chose plus grave, il avait vendu aux étrangers certains « des papiers les plus secrets ». Prenant en pitié son feint repentir, ils le renvoyèrent en France, où il ne tarda pas à s'insinuer dans la confiance de M. de Saint André, qui voulut à son tour l'engager comme secrétaire pour son ambassade à Venise. Ce troisième diplomate fut averti discrètement par les deux agents qu'Amelot avait dupés au Portugal, à telle enseigne que le roi lui-même s'en mêla et interdit que l'on se servît de pareil individu pour des affaires qui le concernaient. Ce fourbe incorrigible, toujours d'après la même source, n'en alla pas moins à Venise (il n'est pas dit pas à quel titre) ; il y « ramassa » des « mémoires » d'où il tira une histoire du gouvernement de cette république « mal faite et peu judicieuse » qui le fit mettre à la Bastille. Plus tard, logé chez son imprimeur, Léonard, il en séduisit la fille, allant jusqu'à l'inciter à empoisonner son mari, M. Herbin, ce qui donna lieu à un procès « qui fit grand bruit ». Il ne se tira de ce mauvais pas qu'à la faveur du crédit dont jouissait

Léonard. Le mémoire commence et s'achève, ce qui marque qu'il s'agit du point essentiel, en rapportant qu'Amelot vient tout juste de publier sa traduction de *l'Histoire du Concile de Trente* de « *Fra Paolo* » (Paolo Sarpi) : un mauvais livre qui trahit les sympathies de l'auteur pour les hérétiques et dont le traducteur aggrave encore la malice et la dangerosité, marquant « tout ce qu'il a pu trouver ou imaginer qui pouvait favoriser le libertinage des sentimens de cet historien ».

- 7 Bref, ce rapport a l'allure d'une délation ourdie par un ennemi personnel, peut-être un proche de la famille Herbin, car le procès dont il fait état contre Marguerite Léonard et son présumé complice Amelot n'est pas une invention. Il défraya la chronique, comme l'écrivit l'anonyme, d'autant plus que les pièces en furent imprimées : « il la degouta et separa de son mari, dont il fut mesme accusé d'avoir procuré l'empoisonnement comme on le voit par les pieces imprimées de ce procez qui a fait tant de bruit »¹². On trouve en effet dans un recueil conservé à la BNF une supplique imprimée adressée à « Monsieur le lieutenant criminel », signée par le frère et la sœur de Charles Herbin, qui rapporte par le menu les malheurs de leur défunt frère, juge du Parlement, conseiller du roi, membre de sa chambre des comptes¹³. C'est une sorte de réquisitoire qui entend réfuter les arguments de la « défenderesse ». sans doute rédigé par un homme de loi au service de la partie civile. D'après ce document, Herbin, respectable et riche magistrat, eut le malheur d'épouser une femme sans fortune, perdue de mœurs, libertine et cruelle, « Dame Marguerite Léonard », fille de l'imprimeur de ce nom. Non contente de lui en faire accroire sur l'importance de sa dot, elle le trompa indignement en prenant Amelot pour complice et, par son insolence, son dévergondage, le pillage de la maison conjugale et l'abandon où elle laissa son mari malade, fut cause de sa mort : « Et l'on fut surpris de voir qu'elle introduisit dans la maison de son mari, le nommé Abraham Nicolas Amelot de la Houssaye... et qu'il lui rendoit des visites assiduës et continuelles, avec des privautez et des complaisances l'un pour l'autre, qui donnèrent de juste soupçons au mari ». Cela continue sur la même veine, composant une sorte de nouvelle involontairement libertine qui offre, dans des documents d'espèce légale, toute l'apparence du roman¹⁴. Il y est beaucoup question de notre auteur paraissant au chevet du magistrat auquel on portait les derniers sacrements, dans une tenue indécente, pieds-nus et sortant tout droit de la chambre où il dormait avec l'épouse. En somme, cette supplique des Herbin contre Marguerite, rédigée et signée dans le cadre d'un procès, témoigne du même type de médisance hargneuse et bien-pensante que le mémoire anonyme. Il ne semble pas impossible à première vue que ce soient ces mêmes parents du défunt, dépités du mauvais succès des accusations contre leur belle-sœur, qui aient profité de la sortie d'un livre suspect à Amsterdam pour se venger de celui qu'ils avaient accusé d'adultère et d'impudence, mais non, à dire vrai, de complicité de meurtre. En réalité, Herbin, malade et très hostile à sa femme, se serait plaint d'être empoisonné ; à sa mort, son frère et sa sœur exigèrent une autopsie, à la suite de laquelle les médecins déclarèrent que le magistrat était mort d'hydropisie et de rien d'autre, comme le précise par deux fois cette sorte de réquisitoire imprimé (voulant souligner que sa veuve mentait en soutenant qu'il était épileptique). Ce qu'écrivit l'auteur du mémoire anonyme sur le procès contre Amelot pour incitation à l'empoisonnement est donc faux : les seuls chefs d'accusation retenus par la partie civile furent l'adultère et les mauvais traitements (d'espèce assez vague, insubordination, effronterie, peu d'attention et de sollicitude) que Marguerite aurait fait subir à son mari.
- 8 Quoi qu'il en soit, l'histoire de la jeunesse d'Amelot que débite l'anonyme présente des incohérences, des passages confus et des invraisemblances : la naïveté qu'elle suppose à

des gens aussi avertis que des jésuites et des diplomates, le fait que cet audacieux filou, démasqué par les ministres du roi (M. de Lyonne et M. de Saint-André) et privé des « chiffres » par ordre du roi lui-même, se retrouve malgré tout secrétaire de son ambassade à Venise, ou encore le rôle de sauveur dévoué qu'y joue Léonard vis-à-vis du séducteur de sa fille et assassin de son gendre. Notons que, comme on le verra plus loin, la collaboration d'Amelot avec Léonard se poursuit après le procès, sous une forme peut-être plus discrète. Le récit a tout l'air, par conséquent, d'être un tissu de calomnies plus ou moins spécieuses¹⁵ ; c'est pourquoi, même s'il contient des informations véridiques, il est impossible de les tenir pour telles sans recoupement avec d'autres sources.

- 9 Pour mieux apprécier ce mémoire anonyme, dont personne, apparemment, n'a vu qu'il avait pour but de dénoncer au roi la conduite et la personne d'Amelot, à l'occasion de la sortie de *l'Histoire du Concile de Trente*, peut-être dans l'espoir de le faire mettre à la Bastille, il faut lire le rapport signé par le lieutenant de police La Reynie¹⁶, également publié par Burger dans l'article cité, et qui à l'évidence fut rédigé pour donner un avis sur d'éventuelles mesures contre l'accusé¹⁷. Ce célèbre policier, homme intelligent à la tête froide, y conseillait que l'on laissât tranquille l'écrivain, peu dangereux à son avis et potentiellement utile à Sa Majesté : « un homme de cette sorte dont l'esprit est vif et pénétrant, peut être d'usage en certaines occasions au service du Roy. Et que sans s'y confier, on en peut quelquefois tirer du profit ». Il se disait au courant du fait que *l'Histoire du concile de Trente* dénoncée par l'anonyme venait de paraître à Amsterdam, et cela lui semblait moins gênant de laisser courir l'ouvrage ou d'autres semblables que de poursuivre Amelot, qui trouverait refuge auprès des puissances étrangères. Il précise que l'emprisonnement à la suite de la publication de *l'Histoire du gouvernement de Venise* avait eu lieu en effet (du 2 avril au 15 mai 1676)¹⁸, mais seulement pour donner satisfaction à l'ambassadeur de Venise et sans qu'il y eût des soupçons sur la fidélité du prisonnier. Tout ce qu'avait fait celui-ci, à son avis, c'était lever le secret si bien gardé par la Sérénissime sur certaines de ses affaires, ce qui était, somme toute, une bonne chose.
- 10 Ces propos du lieutenant général de police qui minimisent la portée de l'enfermement à la Bastille sont confirmés par la courte durée de l'interdiction de *l'Histoire du gouvernement de Venise* : l'auteur et son libraire Léonard rééditèrent l'ouvrage dès l'année suivante, et encore plusieurs fois par la suite, en l'enrichissant toujours de nouveaux commentaires et de nouvelles annexes. Quant à l'affaire Herbin, qui date de 1679, La Reynie dit en avoir entendu parler. Il est à noter qu'on était alors au paroxysme de la campagne d'accusations contre des empoisonneuses et de prétendues sorcières, qui touchait Mme de Montespan, et l'affaire Léonard-Herbin pourrait n'en être qu'une sorte d'épisode mineur ou de séquelle. La Reynie n'en est pas autrement ému : il faudrait avoir été juge dans le procès, écrit-il, pour savoir si Amelot s'en est tiré par grâce ou par simple justice. Le procès donna donc tort aux accusateurs, même si l'auteur du libelle anonyme pouvait s'en servir pour noircir l'écrivain quelques années plus tard.
- 11 Il est important de remarquer que ledit libelle fut écrit à peine deux ans avant l'Édit de Fontainebleau (18 octobre 1685), que l'on connaît mieux comme révocation de l'Édit de Nantes, à un moment donc où il ne faisait pas bon d'être soupçonné de sympathies pour les « hérétiques ». Cette période de persécution légale et de brutalité sanctifiée, de conversions forcées et de dragonnades, voit renaître, en plein « siècle de Louis XIV »

une atmosphère de haine confessionnelle comme on ne l'avait pas connue depuis les guerres de religion, propice aux manœuvres d'un intrigant voulant calomnier des gens qu'il exécrait ou qui le dérangeaient. Cependant, comme on le voit par le rapport de La Reynie, si on encourageait le fanatisme chez une partie du peuple, les agents de sécurité du roi étaient loin de partager cette hystérie. D'ailleurs, comme l'explique Marc Fumaroli, l'édition de l'histoire de Sarpi, tout suspecte qu'elle fût de sympathies pour les hérétiques, arrangeait bien, dans cette conjoncture, les positions gallicanes de la monarchie française¹⁹.

- 12 Notons que ce mémoire anonyme est la source unique et impossible à méconnaître des quelques pages consacrées à notre personnage dans *Dictionnaire des livres jansénistes* (1755) de Dominique de Colonia²⁰, à l'entrée « *Histoire du Concile de Trente, traduite de l'Italien de Fra Paolo* », qui recense la traduction de notre auteur. D'après le jésuite auteur de cette compilation, ce livre « affreux » est autorisé par les jansénistes qui l'ont largement diffusé, leur but étant « de rendre le Concile de Trente odieux et d'anéantir ses décisions sur la grâce ». L'infâme Amelot n'y perd point d'occasion « de publier tout ce qu'il a pu trouver ou imaginer qui pouvait favoriser les sentimens erronés d'un si mauvais Historien ». Suit une biographie qui n'est rien d'autre qu'une paraphrase inavouée d'extraits du mémoire que nous connaissons, sous une forme encore plus creuse et plus malveillante. Manifestement, ce texte de propagande contre les adversaires des jésuites ne vaut pas davantage, en tant que source sur la vie de notre auteur, que les « Mémoires très sûrs » dont il tire ses renseignements. Il prouve seulement que le document qui nous intéresse ne s'est pas trouvé seulement entre les mains du roi et de ses ministres, mais qu'il a circulé ; il confirme l'inspiration idéologique et le style de ce texte, dont se dégage un esprit de cabale et d'intolérance propre à certains milieux dévots²¹.
- 13 La seconde source biographique au sujet d'Amelot se trouve dans la volumineuse compilation de Jean-Pierre Nicéron²². Comme on pouvait s'y attendre pour un ouvrage de ce type, il a des caractéristiques opposées à celles du rapport anonyme que nous venons d'analyser : c'est une brève notice de ton neutre, qui affecte de coller aux documents. Aussi commence-t-elle par rectifier une erreur supposée sur le prénom (Nicolas et non pas Nicolas-Abraham) d'après le registre de baptême daté du 18 février 1634. Nicéron avoue qu'il perd la trace de son personnage jusqu'en 1669, où il le retrouve à Venise secrétaire de M. de Saint André, ambassadeur de France. Rien n'est dit par conséquent de ses démêlés avec les représentants du roi de France au Portugal ni de l'interdit qu'aurait prononcé le Roi à son encontre : la seule source de ces informations reste l'anonyme. La suite de la courte notice caractérise Amelot par son intérêt pour la politique, et sa connaissance des « langues italienne et espagnole », traits que l'on ne saurait mettre en doute. En revanche c'est de manière plus romanesque et relevant du lieu commun sur l'infortune des gens de mérite que s'achève le rapide récit de vie. Amelot aurait vécu dans l'indigence jusqu'à sa mort le 8 décembre 1706, et il serait tombé dans la plus profonde misère « sans le secours d'un abbé », savant, vertueux et de grande naissance, que le biographe ne nomme pas. Suit une caractérisation de l'écrivain, au style « un peu dur », mais au jugement solide, et un catalogue de ses ouvrages. Le seul point sur lequel coïncident ces deux textes si différents, hormis le nom de l'ambassadeur français à Venise qui aurait été le patron d'Amelot, c'est la mention de la pauvreté d'un homme réduit à vivre de la charité : celle des jésuites dans son enfance, d'après le libelle ; celle d'un bon abbé dont le nom est tu par respect, qui l'aurait protégé dans sa vieillesse, d'après la notice de Nicéron. Il s'agit

probablement de Balthazar-Henry de Fourcy, dans la bibliothèque duquel se retrouvèrent les livres ayant appartenu à notre auteur²³. Le fait est confirmé par la préface de l'édition des *Maximes* de La Rochefoucauld commentées par Amelot et publiées en 1714²⁴.

- 14 En somme, si le premier « biographe » écrit seulement à charge, ce qui le rend peu crédible, le second, qui affecte l'objectivité du mémorialiste, n'est pas entièrement digne de foi à cause de la date tardive, des renseignements maigres et lacunaires qu'il offre et de l'aspect convenu de ses jugements.

À la recherche de la pensée amelotienne : retour sur le catalogue

- 15 On comprend que ce cadre biographique assez pauvre n'ait pas aidé les historiens à placer l'écrivain d'un côté ou de l'autre de la Fronde, ou à déterminer son credo avec certitude. Dans sa longue introduction à *L'Homme de cour* (2010), Marc Fumaroli en fait un gallican fervent, élève ingrat des jésuites, au point de renier par la suite tout rapport avec eux. Philippe Hoch, vingt-cinq ans plus tôt, avait observé que Baltasar Gracián, qu'Amelot traduisit avec un si beau succès, était un jésuite en rupture de ban, certainement dans sa conduite, puisqu'il publia pendant vingt ans des livres non soumis à l'approbation de ses supérieurs, en enfreignant une règle des Constitutions, et vraisemblablement dans sa pensée, trop souple et mondaine pour un religieux, même jésuite. Quant au second auteur espagnol traduit par notre auteur, Juan de Palafox y Mendoza (1600-1659), il est à noter que cet éminent ecclésiastique, qui exerça les plus hautes charges administratives, pastorales et politiques en sa qualité d'évêque de La Puebla et de vice-roi de Nouvelle Espagne, fut surtout connu et apprécié en France comme un puissant adversaire de la Compagnie²⁵. Marc Fumaroli voit chez Gracián un jésuite rigoureusement fidèle à l'esprit de son ordre et aux enseignements de Saint Ignace. Nous n'en sommes pas, pour notre part, si certaines. On cherche en vain chez les jésuites une essence immuable, et c'est surtout un succès de leurs ennemis que d'avoir réussi à imposer une sorte de portrait-robot, parfois caricatural, des membres de cet ordre. On sait qu'il y a parmi eux des familles d'esprits très différentes et des écarts énormes entre les moments, les lieux et les personnes, pour la doctrine théologique, la spiritualité, la doctrine morale, l'usage de l'architecture et des images, les pratiques ascétiques et les préférences politiques et esthétiques. Seules restent stables les grandes tendances inscrites dans la structure : l'importance des pratiques éducatives et des missions, l'organisation très centralisée qui n'empêche pas certaines dissidences. Le point le plus frappant de l'ordre est le mélange de discipline, y compris intellectuelle, d'organisation méticuleuse dans tous les aspects de la vie et d'incroyable souplesse, capable de donner une place aux singularités les plus idiosyncrasiques : d'où cet énorme et dangereux succès de la Compagnie sur deux siècles et ses créations dans tous les domaines²⁶. Ce qui est sûr est qu'Amelot traite Gracián en grand auteur classique (sur le même plan que Tacite, Machiavel ou La Rochefoucauld) alors qu'il s'agissait d'un écrivain peu connu²⁷, récent, d'une nation et d'une langue décriées en France : étrange promotion d'un penseur qui serait typiquement jésuitique par un traducteur censément ennemi farouche de la Compagnie ! Quant au portrait du crypto-libertin proposé par Jacob Soll, il inviterait presque à tenir Amelot pour secrètement athée, mais en vérité Soll montre une réserve prudente quant aux croyances qu'il

convient de lui attribuer ; il est plus explicite en parlant de Paolo Sarpi qui, d'après lui, embrassa la tradition gallicane, en vertu de la proximité de celle-ci à ce qu'il appelle « *Venetian struggle* », la cause vénitienne²⁸.

- 16 Même si l'on peut s'en tenir à l'opinion du plus connu des exégètes d'Amelot, Marc Fumaroli, fondée sur sa profonde connaissance de toute la culture littéraire et politique de cette période, une telle divergence d'opinions incite à ne pas trancher trop vite et à ébaucher une interprétation pondérée qui tienne compte de tous les indices qu'il soit possible de rassembler. Or, outre les documents dont on nous avons fait le tour et souligné les limites, seul le corpus peut nous les fournir : à savoir, l'ensemble des ouvrages où Amelot est intervenu comme traducteur, éditeur et compilateur. Nous chercherons dans les pages qui suivent à en tracer précisément les contours et à en classer les éléments, vu que même sur cette question il n'y a pas d'accord entre les spécialistes et les bibliographes. En fait, l'admission ou non de tel livre ou tel manuscrit dans le corpus de notre auteur aura forcément des conséquences sur l'appréciation de son travail et de sa personnalité.

I. Œuvres publiées

- 17 Les catalogues connus actuellement des écrits d'Amelot ne coïncident pas²⁹ et n'expliquent pas les raisons de l'inclusion ou exclusion de telle œuvre dans la liste. Notre intention est de proposer un tableau unitaire, intégrant tous les titres que l'on peut associer à son nom, précisant aussi, quand c'est nécessaire, leur statut de livres indépendants ou d'ajouts aux œuvres précédemment publiées.
- 18 Il est aisé de constater que certaines publications de l'écrivain sont interconnectées et ces connexions à elles seules pourraient suggérer une interprétation idéologique. C'est pourquoi, nous proposons une liste organisée en fonction de « projets » ou de cycles d'écrits, qui sautent plus ou moins aux yeux, qui ont tendance à se succéder dans le temps et dans certains cas présentent de légers chevauchements chronologiques.

A. Histoire et politique de Venise

- 19 Sur le premier ouvrage publié sous le nom d'Amelot, il n'y pas de doutes. Il s'agit de l'*Histoire du gouvernement de Venise*, paru chez Frédéric Léonard en 1676.
- 20 Le livre devint plus épais d'édition en édition, englobant toujours de nouvelles notes³⁰. En outre, au volume principal se rattachèrent des suppléments ou annexes : en 1677 paraissent *Supplément à l'Histoire du gouvernement de Venise* (basé sur un texte de Paolo Sarpi, qui portait sur le célèbre « différend » entre la République et Paul V) et *Examen de la liberté originale de Venise*, compilation de documents pour la plupart traduits de l'italien. Toujours cette même année, s'ajoute un bref *Mémoire pour servir à la défense de l'Histoire du Gouvernement de Venise*, qui se propose de montrer le peu de fondement des suspicions à l'encontre du livre lors de sa première parution. Dans l'un des exemplaires de cette édition³¹, étudié par Jacob Soll, on trouve des annotations de la main d'Amelot³², des corrections et des ajouts qui passèrent dans des éditions ultérieures³³. Encore en relation avec ce projet paraît en 1682 (non chez Léonard mais chez Barbin) un gros volume intitulé *Histoire des Uscoques*, traduction d'une œuvre de Sarpi qui continue celle de Minuccio Minucci³⁴. L'histoire des Uscoques, pirates et guerriers de l'Adriatique, appartient au cycle des œuvres vénitiennes d'Amelot, car elle est

étroitement liée à celle de la République et écrite dans la perspective vénitienne³⁵. Comme on l'a vu, même le noyau principal de ce groupe d'écrits, l'*Histoire du Gouvernement de Venise*, était en partie basé sur les écrits de Sarpi : leur unité, donc, n'est pas seulement thématique.

- 21 Probablement la dernière modification substantielle aux textes qui font partie de ce groupe fut apportée en 1685³⁶ mais il faudrait peut-être s'en assurer par une consultation systématique de toutes les éditions.

B. Le Pape et ses empiètements sur les prérogatives des souverains

- 22 Amelot affirme dans la préface à l'*Histoire des Uscoques* qu'il souhaite donner une version française des œuvres complètes de Paolo Sarpi³⁷. Outre les textes relatifs à la réalité vénitienne énumérés ci-dessus, la principale trace de ce projet est l'*Histoire du concile de Trente* (1683). La traduction de cette œuvre si décriée à Rome parut à Amsterdam, chez Blaeu, sous le nom de « Sieur de la Mothe Josseval, ci-devant secrétaire de l'Ambassade de France à Venise ». Le pseudonyme n'est autre que l'anagramme du nom de notre auteur. L'œuvre monumentale était précédée d'un écrit de moindre ampleur, traitant lui aussi de la politique du souverain pontife, non du temps du concile de Trente mais à une période récente : *Relation du Conclave* (1676), ce conclave étant celui de 1670. Cela revenait à montrer que les analyses politiques de Sarpi se rattachaient à ce qui importait présentement pour le roi et ses ministres. L'actualité de l'entreprise d'Amelot consistait aussi à défendre Paolo Sarpi, que les jésuites et la curie romaine accusaient d'avoir écrit une histoire remplie de faussetés et n'ayant d'autre but que de répandre l'hérésie protestante : thèse défendue par le cardinal Sforza Pallavicino, auteur d'une *Storia del Concilio di Trento* (1656) destinée à détruire l'effet de l'histoire de Sarpi. La question était donc encore à l'ordre du jour et intéressait les Vénitiens ; en revendiquant Sarpi et son histoire, Amelot prétendait défendre l'honneur de la Sérénissime. Le livre reparut en 1686, toujours à Amsterdam, chez le même imprimeur, cette fois en déclarant le nom de l'auteur sans le secours de l'anagramme : « par Mr. Amelot de la Houssaye, ci-devant Secrétaire de l'ambassade de France à Venise ». La dédicace adresse l'œuvre au duc de Mantoue, un autre des princes italiens satellites de la France auxquels Amelot fit sa cour dans la première partie de sa carrière littéraire.
- 23 En 1685 parut à Amsterdam une autre œuvre de Sarpi traduite en français, le *Traité des bénéfices*, sans le nom du traducteur. Toutefois dans sa réédition datée de 1687, Amelot apparaît comme signataire de l'épître dédicatoire à Michel de Tellier, chancelier de France. On a toutes les raisons de le tenir pour l'auteur de cette traduction. Outre le fait qu'elle répond à son projet de traduire tous les écrits légués par Sarpi, elle présente des interventions formelles typiques d'Amelot : annotations abondantes extraites pour la plupart de Tacite, et division du traité en chapitres, qui ne figure pas dans l'original³⁸.
- 24 Le groupe des écrits vénitiens et celui des discours contre la politique pontificale peuvent être conçus comme des parties du projet inachevé de traduire l'œuvre entière de Sarpi. Celui-ci s'est décliné en deux groupes ou grappes d'ouvrages reliés entre eux, puisque le grand historien vénitien intéressait, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, comme témoin du conflit entre Venise et la papauté. La Sérénissime y apparaissait comme le fer-de-lance de la résistance des souverains aux ambitions de puissance des pontifes, puisqu'elle avait su tenir en échec la volonté de Paul V d'« examiner et

contrôler toutes les lois des princes séculiers », d'en « mortifier la présomption » et d'en « abattre la puissance »³⁹. Dans les deux cycles, à des textes dus à Sarpi (ainsi, son histoire de l'Inquisition vénitienne dans le premier état de *l'Histoire du gouvernement de Venise*) viennent s'agglutiner des opuscules d'origine différente en fonction d'une proximité thématique. Cependant ils sont à distinguer car le premier « projet », *l'Histoire du gouvernement de Venise*, se base sur des informations réunies par Amelot quand il était secrétaire de l'ambassade de France auprès de la république, au début de la décennie de 1670, dont la publication et le commentaire parurent intolérables au gouvernement vénitien. La relation d'Amelot à Venise est donc, au minimum, ambivalente, à l'image de celle que la monarchie française elle-même entretient avec cette cité.

C. Le Prince de Machiavel

- 25 En 1683, une année avant la publication de *L'Homme de cour*, paraît à Amsterdam *Le Prince* de Nicolas Machiavel, traduit et commenté par « N. Amelot ». Nous en connaissons peu d'éditions. Comme nous l'avons rappelé, Frédéric II prit l'une d'entre elles comme base de son *Anti-Machiavel*⁴⁰. La dédicace au duc de Toscane et la préface marquent avec force la dépendance de Machiavel à l'égard de Tacite, où il aurait pris toutes ses maximes, car l'historien romain serait le véritable oracle de la « Raison d'État », et Machiavel un simple ruisseau dérivé de cette mer. Le projet « Machiavel » n'est donc pas, en ce sens, indépendant de celui qui tourne autour de Tacite. Amelot sait, bien évidemment, que son auteur a mauvaise réputation. De fait, parmi les chefs d'accusation du mémoire anonyme contre lui, le seul que reprend La Reynie, exprimant vraisemblablement la position la plus représentative des agents de la monarchie, est d'avoir « traduit... d'Italien en François ... Le Prince de Machiavel ... avec des notes, où il a meslé des maximes assez méchantes pour devoir estre condamnées », ce pour quoi « il mérite d'estre blasmé »⁴¹.
- 26 Amelot, quant à lui, ne prend pas très au sérieux le danger de se compromettre en diffusant et en glosant l'œuvre la plus provocatrice du secrétaire florentin, à en juger par l'aspect superficiel et expéditif de son apologie. Ceux qui disent du mal de Machiavel ne l'ont pas lu, ou ne connaissent le pouvoir que de loin et par ouï dire ; les gouvernants qui font profession de le détester avant de parvenir au sommet de l'État ont tôt fait de comprendre, une fois aux commandes, que l'on ne peut pas se dispenser de ses maximes, dictées par la nécessité. Il laisse voir que les raisons de son entreprise sont aussi d'ordre esthétique : il goûte la fermeté et l'« air de liberté » du style de Machiavel, républicain qui détestait les tyrans. C'est pourquoi il conserve le « Tu » de l'original, parce que le « Tu a quelque chose de plus fort et de plus noble ». Le succès de sa traduction suggère que le temps était révolu où l'Europe pouvait lire Machiavel dans l'original. Il fallait le rendre dans la nouvelle langue hégémonique pour vaincre l'obstacle de l'idiome florentin, plein de saveur, du *Prince*. Or, la seule traduction française était ancienne et peu diffusée. Le besoin de traduction se faisait sentir tout aussi vivement pour le latin ardu de Tacite. Mais, à la différence de Machiavel, l'historien romain avait déjà bénéficié de plusieurs traductions françaises, dont l'une récente, complète et très appréciée, celle de Perrot d'Ablancourt (1658)⁴². Amelot crut nécessaire de la discréditer pour mieux faire valoir la sienne, ce qui lui valut quelques désagréments⁴³.

D. Tacite, oracle politique et moral

- 27 Les livres qui expriment principalement la passion d'Amelot pour Tacite⁴⁴ sont au nombre de trois :
- 28 1) *Tibère - Discours politiques sur Tacite*, publié en 1683 à Amsterdam encore une fois sous le pseudonyme Sieur de la Mothe-Josseval, avec l'adjonction d'Aronsel, anagramme d'Orléans ; republié ensuite à Paris par Léonard. Il s'agit d'extraits commentés et illustrés, tirés principalement de l'histoire de Tibère dans les *Annales*. La prétention d'Amelot, déclarée dans la préface, est d'offrir un condensé ou quintessence de l'œuvre entière, distillée dans les « Maximes d'État ». Le dédicataire de ces *Discours politiques sur Tacite* est, comme pour *Le Prince* de Machiavel, un prince italien, non plus le duc de Toscane, mais le jeune duc de Savoie. Or, la Savoie appartenait à la sphère d'influence de la France depuis la longue régence de Christine de France, sœur de Louis XIII (1637-1648).
- 29 2) *Morale de Tacite. De la flatterie*, avec une épître dédicatoire fort flatteuse adressée au chancelier de France, parut à Paris en 1686 sous la signature d'Amelot, non plus chez Léonard mais chez la veuve Martin et Jean Boudot, qui avaient imprimé deux ans plus tôt *L'Homme de cour*, le grand succès de notre auteur. Cet ouvrage est moins politique que le précédent et il exploite des extraits de Tacite à l'intention des hommes de cour, autrement dit, de ceux qui ont l'expérience du pouvoir, qui l'exercent ou aspirent à l'exercer. Son propos est le même que celui de maints livres de Gracián, former des hommes dont la vertu soit reconnue largement et exprimée par une belle carrière. Malgré tout, l'auteur entre dans le terrain politique lorsqu'il prend le risque de condamner certains excès dans la louange de Louis XIV, rappelant que, si sublimes que soient ses vertus, c'est une flatterie que de le diviniser (ce que les Minimes n'avaient pas hésité à faire dans des thèses théologiques qui avaient fait scandale). La préface a la particularité d'offrir une revue critique des commentateurs et des traducteurs de Tacite et une anthologie de jugements sur cet auteur. Amelot entend s'imposer comme grand spécialiste du maître classique de la raison d'État, son dessein n'étant cependant pas d'érudition, mais de mise en valeur d'une doctrine, ou plutôt d'un style d'observation et d'analyse des conduites humaines, irremplaçable à ses yeux. Parmi les commentateurs de Tacite il inclut le duc de la Rochefoucauld, parce que dans sa relation des affaires de la régence (les « brigues faites pour le gouvernement à la mort de Louis XIII »), « il a eu l'adresse de faire une application juste des plus beaux traits de Tacite aux affaires de la Régence, et aux Ministres qui les ont maniées ». Tacite est donc pour Amelot celui dont les « sentences, apophtegmes, aphorismes et axiomes » donnent sens à n'importe quelle histoire, une sorte d'opérateur d'intelligibilité des affaires d'État et des grandes affaires en général. L'idée frappa Pierre Bayle, qui la releva dans compte-rendu de *La Morale de Tacite*, long, précis et élogieux (NRL, juin 1686, art. I) : « On verra ici avec une surprise fort agréable M. de la Rochefoucauld parmi les Commentateurs de Tacite, mais ceux qui connoissent le caractère d'esprit de ce Duc seront persuadez bientôt de ce qu'ils liront ici touchant ses Mémoires, qu'ils sont tissus des plus beaux traits de Tacite appliquez heureusement à la dernière Minorité ». Amelot donna des extraits de Tacite choisis pour illustrer la puissance néfaste de la flatterie, en latin et dans sa propre traduction française, saisissant l'occasion de critiquer durement et par le menu celle de Perrot d'Ablancourt (mort depuis plus de vingt ans). Nicolas Frémont d'Ablancourt, neveu du fameux créateur de

« belles infidèles », publia alors une réplique assez cuisante pour Amelot, qu'il traitait, parmi d'autres gracieusetés, de « vermisseau » et de « faquin »⁴⁵. La démonstration du mauvais français de notre auteur se fondait d'abord sur *L'Homme de cour*, dont beaucoup d'expressions, plus ou moins calquées de l'espagnol, étaient raillées de manière spirituelle et impitoyable. Ce texte adressé à une dame noble et savante à la fois, « ambassadrice à Venise », montre qu'il n'était pas très difficile de tourner en ridicule Amelot (ce « mélancolique ambitieux, qui mord et qui déchire »). Ce qui laisse deviner que, malgré son talent, il n'avait pas ce bel air qui vous faisait rechercher dans le meilleur monde.

- 30 3) *Tacite avec des notes politiques et historiques*, paru à Paris en 1690, non plus recueil de maximes isolées et commentées, mais traduction intégrale et commentée des six premiers livres des *Annales*. Dans l'avertissement liminaire, Amelot réitère ses critiques à Perrot d'Ablancourt traducteur, lui faisant grief d'avoir falsifié et affadi le sens pour s'asservir aux mots et au « bel usage »⁴⁶. D'après Jacob Soll, cet ouvrage s'oppose aux deux autres, parce qu'il ne se destine plus aux courtisans. Ce n'est plus un florilège de maximes qui enseignent l'art de survivre à la cour, mais plutôt une traduction complète, très élaborée sur le plan philologique et, en même temps, au moyen de ses notes, « une dissection critique de problèmes contemporains »⁴⁷ (Soll 1997 : 190).
- 31 Les traces de la prédilection d'Amelot pour l'historien romain ne se limitent pas à ces trois livres : dans ses annotations à d'autres auteurs, qu'ils soient ou non eux-mêmes lecteurs assidus de Tacite, prévalent les citations de celui-ci. Un exemplaire des œuvres complètes de l'auteur des *Annales*, annoté par lui dans presque toute son extension nous a été conservé (voir plus loin). On peut rattacher à cette passion, qui confine à la monomanie morbide d'après Stackelberg, son intérêt pour certains auteurs espagnols, comme Diego Saavedra Fajardo, dont l'œuvre majeure, *l'Idée de un principe político-cristiano representada en cien empresas* (Munich, 1640) est l'exemple le plus fameux du tacitisme espagnol. Amelot jugeait, du reste, que « la langue espagnole est plus propre que la nôtre à faire parler Tacite, comme étant plus concise, plus expressive et plus grave »⁴⁸. Notons qu'il regarde avec une ironie méprisante l'incorporation de nombreuses citations de l'Ancien Testament à la seconde version du livre de Saavedra (Milan, 1642), à son gré très inférieure à la première. C'est de la même manière qu'il critique Virgilio Malvezzi, commentateur de Tacite, pour « avoir gâté son travail, à force de citer l'Écriture et les Pères, qui n'ont pas de rapport avec Tacite, ni avec la politique moderne ». Il est donc assez visible qu'il tient pour une version de la science politique allégée de considérations et d'autorités religieuses, et que rien ne lui est plus étranger qu'une politique « de Dieu ». Cela ne l'avait pas empêché de défendre Machiavel en alléguant l'opinion favorable de Juste Lipse, un homme qui avait « autant de piété et de religion que de savoir et de politique », et en rappelant la dédicace du *Prince* à Laurent de Médicis, neveu du Pape Léon X. Voltaire aura beau jeu de se moquer de ces raisons, qui sentent le style des libertins : Amelot paraît suggérer en effet que l'élite du camp catholique, représentée par ses plus grands savants et par le souverain pontife, s'est montrée complaisante, avec son hypocrisie coutumière, envers le secrétaire florentin, tout impie qu'il fût, et que ses maximes ne provoquaient de scandale que chez la « populace des moines » et le « vulgaire ».

E. « L'Homme de cour » et la fin de la collaboration avec Frédéric Léonard

- 32 La traduction de *l'Oráculo manual y arte de prudencia* de Baltasar Gracián parue en 1684 à Paris, chez la Veuve Martin et Jean Boudot, sous le titre *L'Homme de cour*, fut le plus grand succès éditorial d'Amelot, qui continua de travailler à ce livre au moins jusqu'en 1688, polissant le texte et revoyant et augmentant les annotations⁴⁹. La diffusion en fut considérable, comme l'attestent les rééditions sous sa responsabilité, et d'autres plus nombreuses que l'on fit sans son autorisation, de son vivant et plus tard. Pendant un bon siècle, les traducteurs de *l'Oráculo* aux principales langues européennes dépendirent de manière avouée de *l'Homme de cour*, leurs auteurs ne sachant souvent pas du tout l'espagnol⁵⁰. C'est principalement par cette traduction, véritable récréation, que notre auteur est connu aujourd'hui⁵¹.
- 33 De la dédicace au monarque et du petit ensemble d'illustrations qui mettent celle-ci en valeur, on retire l'impression que ce fut l'opération la plus importante d'Amelot en sa qualité d'« homme de cour », si c'est être homme de cour que d'aspirer à la faveur royale. Si elle n'eut pas de répercussions positives sensibles sur sa carrière ou sur sa situation financière, elle lui valut un surcroît de réputation comme traducteur ; à preuve les éloges que lui décerne Pierre Bayle (NRF, juillet 1685, article VII) : Si « Gracián a été un génie d'une force, et d'une élévation admirable », « Amelot ne manque ni de l'esprit nécessaire à pénétrer les pensées d'un grand sens ni des manières de s'exprimer qui conservent la force de cette espèce de pensées ».
- 34 Amelot prépara avec soin cette opération éditoriale et lui donna une importance exceptionnelle. Les notes, qui s'enrichissent d'édition en édition, démontrent qu'il avait eu à cœur de lire avec attention l'ensemble des écrits de Gracián et qu'il s'était documenté sur lui, ce qui lui permit de démontrer au public français que l'œuvre n'avait rien d'inintelligible, mais aussi de lui révéler la vraie identité de l'auteur : Baltasar et non pas Lorenzo, un jésuite et non pas un gentilhomme portant l'épée.
- 35 Dans la préface adressée à Louis XIV, le traducteur-éditeur retrace sa carrière d'hommes de lettres et il présente l'ouvrage qu'il offre à sa Majesté comme son aboutissement. Bayle remarqua la longueur de cette épître dédicatoire et son caractère très élaboré, « mais comme elle s'adresse au Roy, et qu'elle le loue par conséquent, il ne faut pas s'étonner de sa longueur ». Il ajoute, par courtoisie ou avec une pointe d'ironie : « On se perd facilement dans une si vaste carrière : sur un si beau sujet on ne peut achever, disait autrefois M. Pellisson »⁵². Amelot déclare n'avoir pas osé, comme d'autres le font, offrir au roi la première production de sa plume :
- Je commençai, il y a neuf ans, par le plus grand et le plus habile de vos Ministres [il s'agit de la dédicace à Louvois de *l'Histoire du gouvernement de Venise*, 1676] et depuis j'ai continué par trois princes souverains, tous trois anciens amis et alliés de la France [le duc de Toscane, celui de Mantoue et celui de Savoie, auxquels Amelot dédia, comme nous l'avons rappelé, respectivement son Machiavel, son *Histoire du concile de Trente*, ses *Discours politiques sur Tacite*], pour monter, comme par degrés, vers Votre Majesté, à qui il me semblait que je ne devais pas m'adresser, que je n'eusse fait quelques coups d'apprentissage ailleurs.
- 36 Se jugeant parvenu au sommet de sa capacité et de sa notoriété, il ose enfin s'adresser au monarque, et il a choisi pour intercesseur un Espagnol, Baltasar Gracián, parce sans l'habileté supérieure de cet « Homme de cour », il n'aurait jamais eu l'audace de tenter de plaire à Sa Majesté. De même que le Roi peut regarder avec plaisir tant de villes

auparavant espagnoles que ses conquêtes ont rendu françaises, il a cru agréable au souverain de faire parler le français à un si grand auteur que Gracián. L'allusion est claire à la guerre dite des Réunions, menée par la France en 1683-1684 et qui se solda par l'occupation victorieuse d'une partie de ce qui restait des Pays-Bas espagnols et par la prise de Luxembourg. Amelot souligne de la sorte que c'est dans une conjoncture particulière qu'est produit et édité *L'Homme de cour* : celle d'une culmination, une sorte de climax, de sa carrière d'auteur, d'une part, et d'autre part, du double processus de montée de la France vers une hégémonie sans contrastes et sans nuages, et du lent affaissement de la puissance espagnole en Europe. Il pratique ainsi, le voulant ou non, ce que Gracián appelle un « *concepto por correspondencia y proporción* », une pensée ingénieuse (par corrélation) qui donne sens à un événement contingent.

- 37 Déclaré par ces propos de la dédicace, le dessein courtisan et politique d'Amelot est aussi attesté par la gravure qui sert de frontispice à l'ouvrage. Il s'agit d'une œuvre notable de l'un des nombreux artistes engagés dans l'exaltation monarchique. Le cartouche qui apparaît en bas à droite : « Pierre Le Pautre jnu [inuenit] et sculpsit », atteste que l'image est de l'invention de cet artiste et qu'il s'est chargé de la graver. Il s'agit certainement de Pierre Le Pautre ou Lepautre II (1652-1716)⁵³, fils de Jean Lepautre, lui-même graveur et sculpteur célèbre⁵⁴. Père et fils travaillèrent à la production et à la diffusion d'images flatteuses, remarquables par la qualité de la conception et l'exécution, contribuant à amplifier l'éclat de la France de Louis XIV, de ce siècle de Louis-le-Grand qui eut si tôt le souci de se célébrer lui-même comme une ère de bonheur et de grandeur⁵⁵. Pour le frontispice du livre d'Amelot, Lepautre créa un portrait de Louis XIV qui le montre à la fois comme un savant homme de cabinet, comme un souverain idéal, comme un empereur romain et comme le maître de Versailles. La gravure circula en dehors du livre et elle se trouva par exemple dans un album de portraits royaux rassemblé par Cassiano del Pozzo (et augmenté par ses héritiers) qui, après être passé par d'autres mains, fut acquis au XIX^e siècle pour la bibliothèque du roi d'Angleterre Georges III⁵⁶.

Fig. 1. Pierre Lepautre, « Portrait de Louis XIV allégorisé ». *L'Homme de cour* (1684)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

- 38 Son inclusion dans *L'Homme de cour* n'est pas le fruit du hasard. En effet, l'image a entre autres finalités celle de commémorer la prise de Luxembourg du 4 juin 1684, puisque c'est le plan des fortifications de cette ville que tient le roi dans sa main gauche. La gravure complète de ce point de vue l'allusion historique et politique de la dédicace. Une autre particularité de l'image réside dans la présence à l'arrière-plan, sur le mur qui ferme la perspective à gauche de la figure royale, de quatre grands médaillons portant des devises. Du même type que celles que réunit le livre de Saavedra Fajardo, *Idea de un príncipe político-cristiano representado en cien empresas* (1640), ces devises sont de nature politique et se rapportent à l'image intellectuelle ou mentale du prince idéal, objet de la dédicace d'Amelot. Qu'il suffise de jeter un coup d'œil à celle qui est placée en haut à droite : on y voit un paysage maritime qui montre dans les lointains, vers la droite, le profil d'une côte avec quelques silhouettes de bâtiments, dont une tour ou un phare. Dans un phylactère qui renferme le mot de la devise on lit les mots espagnols : « *Conocido sí, abarcado no* » (« Connue oui, comprise non »). Il faut comprendre que le souverain, comme l'océan, peut et doit être connu mais non entièrement embrassé. La maxime fait allusion à la première des qualités du héros selon Gracián, la capacité inépuisable (« Que el héroe practique incomprehensibilidades de caudal »). Cette réflexion développée dans le premier chapitre de *El Héroe* est reflétée par la maxime 104 de *L'Homme de cour*, « Capacité inépuisable » : « Que l'habile homme se garde bien de laisser sonder le fond de son savoir et de son adresse, s'il veut être révéré d'un chacun. Qu'il se laisse connaître, mais non comprendre »⁵⁷. Cette dernière phrase était, en espagnol, « *Permítase al conocimiento, pero no a la comprensión* », maxime où l'on reconnaît l'idée et la forme antithétique du mot de la devise. Une image de conception identique, œuvre du même artiste, apparaît comme une vignette indépendante servant d'en-tête à la dédicace au roi dans la réédition de 1685 de *L'Homme de cour*.

Fig. 2 : Vignette servant d'en-tête à la préface au Roi. *L'Homme de cour* (1685)



- 39 Il nous semble donc probable que Pierre Lepautre conçut sa mise en scène de Louis XIV en collaboration avec Amelot, et que les devises furent inventées pour correspondre au portrait du héros idéal qui se dégageait des œuvres de Gracián. Horace, auquel il emprunte la citation latine qui sert de commentaire au portrait (Qui soutiendrait à lui tout seul tant d'affaires et si grandes?)⁵⁸, est ainsi mis sur le même plan que l'Aragonais, en qualité d'auteur assez sublime pour faire l'éloge de la grandeur du monarque. Cette illustration contribua au succès du livre, si l'on en juge sa reprise dans d'autres éditions du texte et jusque dans les traductions, qui présentent des copies ou des plagiat de l'œuvre de Lepautre⁵⁹. Sans en prendre clairement conscience, les lecteurs revêtirent la pensée de *L'Homme de cour*, une série de trois-cents maximes enseignant l'art de devenir un grand homme, de l'aura incomparable de la monarchie de France sous Louis XIV, des fastes de Versailles, de la beauté du prince, de l'élégance de son environnement, et de la puissance dont on créditait son esprit.

Fig 3 : Pierre Lepautre. Vignette décorant l'en-tête de l'épître dédicatoire au Roi. *L'Homme de cour* (1684)



Fig 4 : Charles Le Brun, *Alexandre et Porus*, huile sur toile (1665), Musée du Louvre (détail)

- 40 Cela est encore confirmé par la très belle vignette qui figure dans la princeps en tête de la dédicace au roi et où on lit *P. Le Pautre sculpsit 1684*. Dans un cadre circulaire orné avec profusion de volutes et de feuilles d'acanthé est représentée une scène parfaitement reconnaissable : on voit de profil, sur un fond d'architectures rappelant le Louvre ou Versailles, un personnage armé et casqué avec un habit à l'antique. Le lecteur de 1684 n'avait aucune peine à y reconnaître Alexandre de Macédoine tel qu'on le voit dans un cycle de peintures de Le Brun de 1660, aujourd'hui au Louvre, cartons de tapisseries sur le célèbre conquérant qui furent diffusées par d'excellentes gravures et inspirèrent d'autres images du même personnage. L'action à laquelle se livre Alexandre est tout aussi facile à identifier : il lève de la main droite son épée et il s'apprête à frapper un objet qu'il tient de sa main gauche, un enchevêtrement de cordes attachées à un char, où n'importe quel individu ayant fait ses classes de latin reconnaît le fameux nœud gordien dont parlent des sources antiques comme ayant favorisé la conquête de la Phrygie : mis en présence d'un nœud qui maintenait le joug d'un char, le prince macédonien le trancha d'un coup d'épée avec l'approbation divine. L'histoire devint proverbiale et le symbole de la résolution implacable et de la bonne fortune de l'homme d'action et du héros par excellence. En Espagne, elle eut une importance majeure puisque les Rois Catholiques la choisirent pour devise, mettant dans leur armes la figure d'un nœud avec le mot « Tanto monta » (« *Tanto monta cortar como desatar* », 'Il est aussi bien de couper que de dénouer'). C'est l'un des chiffres, aux yeux de Gracián, de la suprême vertu politique qui distingue son héros royal de prédilection, Ferdinand le Catholique, auquel il consacra l'une de ses œuvres : *El político don Fernando el Católico* (1640). Or cette figure de la puissance qui rompt tous les obstacles, qui se fraie une voie, par ruse ou par violence, dans les affaires les plus embrouillées, la dédicace l'applique à Louis XIV. Celui-ci, qui au début de son règne s'était identifié à Alexandre, puis s'en

était éloigné⁶⁰, redevient le nouvel Alexandre, moins un grand soldat qu'un génie politique et stratégique, et en même temps le nouveau Ferdinand le Catholique, le modèle présumé du « prince » de Machiavel :

Quand toute l'Europe s'est bandée contre vous, pour arrêter le torrent de vos conquêtes, Vous ne vous êtes pas amusé à dénouer le Nœud-Gordien, que vos ennemis avaient entrelacé de mille tours et retours. Vous l'avez coupé par la moitié, comme fit Alexandre : de sorte que ce qui leur avait coûté tant de temps à brasser contre la France, ne vous a coûté qu'un coup de tête et un coup d'épée à défaire.

- 41 Le cadre circulaire orné entourant l'image d'Alexandre est flanqué par deux rangées de bannières portant les armes du roi avec des titres : à gauche, « Louis Auguste », « Louis le Grand », « Louis le Catholique », « Louis le Triomphant », « Louis le Belgique », « Louis l'Algérien » ; à droite, « Luis el Plausible », « Luis el Inteligente », « Luis el Diligente », « Luis el Incomprehensible », « Luis de todas prendas », « Luis el de la fama ». Les titres français placés à gauche sont ceux dont est affublé le monarque dans les innombrables monuments littéraires et matériels à sa gloire, calqués parfois sur les titres romains qui donnent à un général ou empereur le surnom du pays qu'il a vaincu (sur le modèle de Scipion l'Africain, ou de Germanicus) ; ceux de droite sont empruntés à Gracián qui en fait des qualités de son héros ou de son prudent.
- 42 La présence de cette image en tête de la dédicace signale l'appropriation par Louis XIV d'un double patrimoine :
- celui des symboles de prestige politique et de grandeur de la monarchie espagnole, désormais annexés par la France, victorieuse de la longue lutte pour l'hégémonie. Cette issue est d'autant plus légitime que Louis est le fils et le petit fils de princesses espagnoles, le neveu du roi d'Espagne Philippe IV, par sa mère et par sa tante paternelle, le petit-neveu et arrière-petit-neveu de Philippe III, Philippe II, Charles-Quint, petit-fils de Ferdinand le Catholique lui-même ;
 - celui des principes de grandeur et de prudence, de vertu et de fortune qu'enseigne Gracián dans son *Homme de Cour* et dans le reste de son œuvre, notamment dans *El político don Fernando el Católico*.
- 43 L'épître dédicatoire à Louis XIV est à ce sujet parfaitement explicite : «... j'ai été obligé d'emprunter à Gracián les titres espagnols que portent les bannières, qui accompagnent l'emblème que j'ai mise en tête de cette épître ». Suit une glose de ces titres.
- 44 Cette œuvre, publiée chez un autre libraire, marque la fin de la collaboration visible avec Léonard. C'est aussi en 1684 que furent achevées, apparemment, les *Observations historiques et politiques sur les traités des Princes* d'Amelot qui se rattachent au *Recueil des traités de paix, de trêve, de neutralité, de confédération, d'alliance, et de commerce, faits par les Rois de France, avec tous les princes, et potentats de l'Europe, et autres, depuis près de trois siècles*. Le recueil, paru seulement en 1693, comprend aussi des documents relatifs aux années écoulées depuis 1684, de sorte que la dissertation d'Amelot s'avère un commentaire partiel à l'égard des documents rassemblés⁶¹. Le chantier en fut ouvert pendant de nombreuses années : preuve en est le privilège concédé à Frédéric Léonard qui date de 1678, ainsi que le laps de neuf ans entre la dernière année qui figure dans le commentaire d'Amelot et la parution effective des six volumes. Le projet d'une grande édition de tous les traités, assortie d'observations historiques et politiques, dut être conçu par Amelot en collaboration avec Léonard, qui était le libraire officiel le plus important de Paris : il avait non seulement le titre d'imprimeur du Roi, mais l'exclusivité pour les matières de Guerre, de Monnaie et de Finances. C'est lui qui se

considère comme l'auteur de cette compilation et qui signe l'épître dédicatoire au monarque⁶². Il y vante ses principaux services : les impressions « belles et correctes » des auteurs anciens, « faites pour les études de Monseigneur le Dauphin » (connues comme éditions *ad usum Delphini*), et le présent recueil de « tous les traités que les rois vos prédécesseurs ont faits avec tous les princes de l'Europe, depuis environ trois siècles ». Ces traités, qui remplissent six volumes in quarto, « son autant de monuments de la sagesse et de la valeur » des ancêtres de sa Majesté, et « la plus grande et meilleur partie lui a été communiquée par ses ordres, et par le secours de ses ministres et de ses ambassadeurs »⁶³.

- 45 Malgré la date tardive de la parution, Amelot est mis à l'honneur dans cet ouvrage auquel Léonard attachait tant de prix, puisque c'est lui qui signe les « Observations politiques et historiques sur les traités des princes » qui font office d'introduction, et qui avaient été imprimées un an plus tôt, avec le catalogue des documents, sous le titre de *Discours historique dans les Préliminaires des traités faits entre les rois de France et les princes de l'Europe depuis le règne de Charles VII* (Paris, Frédéric Léonard, 1692). L'ouvrage mérita un compte-rendu élogieux dans le *Journal des Savants*⁶⁴. Amelot s'emploie à convaincre le public des honnêtes hommes que la lecture de ces documents diplomatiques est indispensable à l'intelligence de l'histoire et pour discerner « de quel côté est le bon droit dans les querelles que les Princes ont tous les jours ensemble au sujet de leurs traités ». Pour cela, il trace une manière d'histoire des relations internationales de la France qui va du début du XV^e siècle à la fin du XVII^e. Il finit par le commentaire de la trêve signée pour vingt ans entre la France et l'Espagne et d'autre part entre la France et l'Empereur, deux mois après la prise de Luxembourg. L'histoire relatée dans ces observations (qui est celle de la montée au firmament de la monarchie française, désormais en possession de l'hégémonie européenne), s'achève sur une date et une conjoncture historique qui coïncident avec celles chiffrées de manière allusive dans le frontispice de *L'Homme de cour*. Le commentaire ne saurait être plus triomphaliste ni plus agressif pour les Espagnols :

Il fit assiéger Luxembourg et au bout d'un mois, entra victorieux dans cette place, que les Espagnols et les Flamands croyaient imprenable, jusques à dire dans leurs lardons, qu'ils étaient fort obligés aux Français, de les avoir si bien accoutumés au feu des bombes, des carcasses et des boulets, qu'ils regardaient tout cela comme des *espantabellacos* [*en marge* : C'est-à-dire comme un épouvantail de coquins et de poltrons]. Rodomontade qui n'était guère de saison, dans un temps, où l'on peut dire, sans nulle exagération, ce que l'on disait à Rome de la fin du règne de Philippe II, que les bras et les jambes de cette fameuse Monarchie, qui sont les Pays-Bas, le Milanés, et les royaumes de Naples et de Sicile, étaient armés de fer blanc, et que la tête, qui est l'Espagne, n'était couverte que d'une coiffe de taffetas [*en marge* : Ossat, lettre 70]⁶⁵.

- 46 La fin de la collaboration avec Léonard, signalée par ce travail important de commentaire de pièces diplomatiques, coïncide donc avec la sortie de *L'Homme de cour* chez Jean Boudot, un latiniste érudit qui deviendrait en 1701 l'imprimeur-libraire de l'Académie des sciences. C'est chez lui qu'Amelot publiera plusieurs de ses œuvres ultérieures. Le frontispice rattachait le livre au fait le plus marquant de l'année, cette prise de Luxembourg que mettait en exergue Pierre Lepautre dans la gravure de son almanach royal de 1684. Dans cette image, la femme de profil au premier plan à droite, qui personnifie le duché du Luxembourg, offre une couronne à Louis XIV, et tient un tableau ovale, parallèle au plan de l'image et très visible, représentant la prise de la ville. La figure du roi ressemble beaucoup à celle qui illustre la traduction d'Amelot. On

le voit en majesté, sur un piédestal, dominer, comme un géant des pygmées, une file de petits souverains, placés sous un dais à l'arrière-plan, qui s'empressent de signer la paix qu'il leur impose : le roi d'Angleterre, l'Empereur, le roi d'Espagne, frêle et à l'air effrayé. La date et l'événement sont présentés dans les « Observations » d'Amelot comme le couronnement d'un effort séculaire pour la grandeur de la monarchie française.

Fig 5. Pierre Lepautre, *Almanach royal de 1684*



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

F. La Rochefoucauld

- 47 En 1688 s'interrompt la série des rééditions de *L'Homme de cour* revues par Amelot, et l'on assiste à une pause du cycle des éditions de Tacite, dont le succès fut plus modeste.
- 48 C'est alors que paraît un livre associé parfois au nom de notre auteur, sous le titre de *Mémoires de la minorité de Louis XIV*. D'après Bruno Tribout, il s'agit de la réédition d'un recueil composite paru en 1662, chez Foppens à Bruxelles, mais avec une adresse fictive à Cologne, qui contenait plusieurs mazarinades, ainsi que la première rédaction, partielle et désavouée, des *Mémoires de La Rochefoucauld* : ce recueil fut un succès de librairie avec dix-huit éditions à peu près identiques jusqu'en 1677. Sa reprise avec des notes historiques et politiques, en 1688, un quart de siècle après sa première publication, constitue un témoignage important sur l'usage de Tacite dans la seconde moitié du règne de Louis XIV⁶⁶, car les notes renvoient systématiquement à l'historien romain. Les deux pièces les plus longues s'intitulent *Mémoires de Monsieur de la Chastre, sur ce qui s'est passé à la fin de la vie de Louis XIII & au commencement de la Régence*, et *Relation de ce qui se passa depuis la prison des Princes jusqu'à la guerre de Guienne*. Suivent plusieurs documents anonymes, qui augmentent en nombre dans la réédition de 1689.

L'ouvrage paraît sous une adresse fictive, « à Villefranche, chez Jean de Paul », qui pourrait cacher le libraire Wetstein d'Amsterdam, qui imprima le *Prince* d'Amelot⁶⁷.

- 49 Dans l'avertissement liminaire, le compilateur anonyme se réfère à notre auteur qu'il désigne par la périphrase « un savant politique » ; il relève en effet la phrase de la préface de *La morale de Tacite* où Amelot remarquait que les mémoires du duc de la Rochefoucauld sur la Régence d'Anne d'Autriche sont « un véritable commentaire sur Tacite où l'auteur avait eu l'adresse de faire une application juste des plus beaux traits de cet historien aux affaires de la Régence et aux ministres qui les ont maniés ». Il ajoute que, pour donner des preuves de la dette du mémorialiste avec Tacite, il a pris soin de mettre au bas de chaque page des extraits du texte latin de cet historien.
- 50 Pour Tribout, cette compilation est bien l'œuvre d'Amelot et une sorte d'annexe de sa *Morale de Tacite*. En l'honneur de son historien favori, il aurait publié quelques pièces historiques, voulant montrer que le grand Tacite continuait, pour ainsi dire, à écrire l'histoire moderne, en empruntant la plume des meilleurs esprits, au « jugement exquis » qu'il guidait toujours par la profondeur et l'acuité de ses vues. Amelot voulait tout de même dissimuler ses traces, en n'inscrivant pas son nom dans le livre et en l'imprimant sous une fausse adresse. La raison n'est pas si mystérieuse : les héritiers de la maison de la Rochefoucauld désavouent, écrit-il, les mémoires (« Avertissement », p. 3). Convaincu que l'auteur en est bien le Duc et le laissant clairement entendre, Amelot ne voudrait ni le dire en propres termes, ni associer ouvertement son nom à l'entreprise de publication.
- 51 Et cependant, malgré ces indices de son implication et la certitude qu'affiche le critique, nous doutons que ce soit Amelot le responsable de l'ouvrage et l'auteur de cette préface. Celle-ci est indigente et les notes infrapaginales beaucoup plus maigres qu'à l'ordinaire dans les livres authentiques de notre auteur. C'est pourquoi, même si ces notes lui reviennent, il se peut fort bien que le responsable de la compilation soit un tiers, qui se serait peut-être procuré un volume des Mémoires ayant appartenu à Amelot, dans lequel celui-ci aurait marqué, en latin, des passages de Tacite indiqués comme des sources. Notons que dans ce livre Soll voyait une attaque contre l'absolutisme monarchique, dans un esprit « ouvertement républicain »⁶⁸ et Tribout, en 2017, tout le contraire, une récupération du « dévoilement critique de la raison d'État par les frondeurs annexé à l'éloge de la prudence des ministres »⁶⁹. Cependant la manière dont il convient d'interpréter cette publication ne concerne pas forcément Amelot de la Houssaie, qui aurait pu se borner à noter, en lecteur studieux sachant par cœur son Tacite, quelques passages qui lui semblaient pillés par La Rochefoucauld ou par d'autres auteurs d'inspiration frondeuse, ce travail étant mené pour des raisons plus philologiques et de goût littéraire que politiques. L'éditeur anonyme a ajouté des notes marginales, d'un esprit très différent, convoquant La Fontaine, Bossuet, le *Testament politique* de Richelieu, des médailles et des chansons satiriques. Ce choix d'auteurs et cette dominante « moderne » de l'annotation sont étrangers aux ouvrages attestés d'Amelot.
- 52 Toutefois l'intérêt de celui-ci pour La Rochefoucauld paraît indéniable ; outre la référence aux *Mémoires* dans *La morale de Tacite*, il est attesté par un manuscrit annoté, conservé dans la bibliothèque de De Fourcy, et par une publication posthume, celle des *Maximes* (1714) accompagnées d'annotations. Le nom de La Rochefoucauld est passé sous silence : tout le monde savait qui avait écrit ces textes mais il n'était pas de bon ton de désigner comme auteur un si grand personnage. Un auteur est quelqu'un qui

négoce avec un imprimeur ou libraire, dont les œuvres se vendent publiquement, qui peut, si noble soit-il par sa naissance et son rang, être classé dans la hiérarchie des valeurs littéraires et intellectuelles plus bas que quelques roturiers. Pour ces raisons, il semble que dans l'Europe classique, et en France plus qu'ailleurs, la condition d'auteur portait les stigmates de tout ce qui était bourgeois, vénal, soumis au jugement vulgaire, exposé aux yeux malveillants du public ; en somme, un statut subalterne qui ne convenait pas à un duc, chef d'une des plus grandes maisons de la noblesse de France. Et pourtant, dans certains cas et d'un certain point de vue, la figure de l'auteur était auréolée de gloire : d'où l'ambiguïté et le pseudo-anonymat⁷⁰.

53 Dans cette édition de 1714, Amelot tient lieu d'auteur, en sa qualité d'homme du métier qui n'a rien à perdre en occupant cette position : *Réflexions, sentences et maximes morales mises en nouvel ordre, avec des notes politiques, & et historiques par M. Amelot de la Houssaye*. La composition de la page-titre est telle que l'œil pressé peut lire « Réflexions et sentences par M. Amelot ... ». Cette façon dont Amelot avait pris sur lui le rôle de tenant-lieu d'auteur ou d'auteur en second des célèbres *Maximes* se vérifie encore dans un écrit publié en 1770 par le Père Delivoy, Barnabite, qui rédige, dans un style rapide et élégant, finalement assez mondain, des objections à quelques maximes, montrant qu'elles sont fausses, vraies à moitié, mal exprimées ou obscures. Or Delivoy n'oserait pas s'en prendre à « celui qu'on en dit être l'Auteur » et qui est d'un si grand mérite, ou à un ouvrage d'une telle « excellence ». Il prend donc pour cible Amelot, qu'il accuse de ne pas avoir suffisamment expliqué ou amendé ces « réflexions morales », comme il promettait de le faire dans son discours préliminaire⁷¹.

54 L'ouvrage étant posthume, c'est l'éditeur, R. Pichet, qui signe une épître dédicatoire à « Messire Balthazar Henry de Fourcy ». On y apprend qu'Amelot vécut ses dernières années grâce à la munificence de ce riche abbé parisien, issu d'une famille de parlementaires, érudit et théologien :

Le Célèbre Autheur à l'habileté duquel nous devons les excellentes Nottes, dont ces Maximes sont illustrées avoit des relations tres-étroites avec vous. C'est dans votre Bibliotheque, MONSIEUR, qu'étoit renfermé ce précieux Tresor : C'est dans votre Maison que feu M. Amelot de la Houssaye, Autheur de ces Remarques, trouva pendant plusieurs années un azile assuré, & des secours toûjours presens contre les disgraces de la fortune, peu favorable pour l'ordinaire à ceux qui aiment les Lettres, & qui bornent au desir de sçavoir leurs soins et leur ambition⁷².

55 Avant le discours préliminaire, œuvre d'Amelot, on trouve encore l'« avertissement de l'imprimeur », Étienne Ganeau. On y lit que les *Réflexions* de M. de La Rochefoucauld (le nom est à lire entre les lignes) ont été si souvent imprimées, et sont si universellement applaudies pour la noblesse de leur style et la pénétration d'esprit de l'auteur que le projet d'édition pourrait paraître inutile. Et c'est la meilleure preuve de leur mérite que d'avoir su imposer leur profondeur et leur vérité malgré l'évidence humiliante qu'ils donnent à la misère de la nature humaine. Amelot, qui dans « toutes ses études s'étoit toujours proposé pour but principal d'apprendre à bien connoître les hommes, eut envie de voir un Ouvrage qui faisoit tant de bruit et qui pouvoit lui être d'un si grand secours, par rapport à son dessein ». Ces *Réflexions* devinrent un texte favori qu'il relisait et méditait sans cesse, et peu à peu il leur adjoignit des notes avec des exemples historiques, montrant qu'après tout « Monsieur [de la Rochefoucauld] n'avancait rien que les plus habiles écrivains n'eussent avancé dans tous les siècles et qui ne se trouvât confirmé par de frequens exemples pris dans la vie ordinaire et civile ». Ce témoignage suggère qu'Amelot, dans ses dernières années passées sous la protection d'un brillant et

charitable ecclésiastique, avait changé, pour ainsi dire, de livre de chevet ou de passion littéraire : d'un assortiment de maximes visant à former un grand homme, un héros de la prudence, *L'Homme de cour* de Gracián, à un recueil de pensées qui exténue et humilie toute prétention humaine à la grandeur, les *Maximes* de La Rochefoucauld.

G. Écrits de prélats politiques

- 56 Cela pourrait être entre 1688 et 1691 qu'Amelot gagne la protection de l'abbé de Fourcy, ce qui contribuerait à expliquer ce changement de cap. En 1691 sort la traduction des homélies de Juan de Palafox, les *Homélies théologiques et morales*, adressées à « Jésus Crucifié ». Amelot présente ce travail comme le témoignage d'une conversion, d'une ferveur chrétienne toute nouvelle : il se compare donc, dans la dédicace, à l'enfant prodigue de la parabole retournant chez son père, ce qui serait un plus grand mérite s'il n'y était poussé par la misère. Cette petite pointe qui suggère le caractère intéressé de sa soi-disant conversion a quelque chose de leste et d'impertinent, que l'on sent aussi dans les propos que contient l'avertissement au lecteur : incapable de parler bien le langage de la dévotion et du reste peu crédible, en sa qualité de « politique », dans ce genre de littérature, il a préféré prendre un guide insoupçonnable et traduire un auteur en voie de béatification et dont les grandes vertus sont partout célébrées : « Le vulgaire a si mauvaise opinion des Politiques en matière de Religion & de Christianisme , que depuis six ou sept ans que j'ai promis de faire un livre de piété, je n'ai jamais pû me résoudre à en composer un de mon propre fonds »⁷³. Du reste le choix de l'auteur qu'il traduit ne l'écarte pas complètement de sa vocation : Palafox fut un politique et exerça les plus hautes charges en Nouvelle Espagne, ce qui ne l'empêcha pas d'être un ascète et un saint dans son privé. Ce qu'Amelot traduit c'est une collection d'homélies commentant l'Évangile à des fins morales : en l'occurrence il s'agit du récit de la Passion, parcouru pas à pas, que le prélat espagnol conçoit comme l'histoire d'un procès inique dans son déroulement et dans ses suites, une persécution contre l'innocent, dont il déduit des maximes pour les législateurs, les juges et les magistrats.
- 57 Dans les années suivantes, on peut imaginer Amelot travaillant sur un projet d'envergure, les *Lettres du Cardinal d'Ossat*, qui paraissent avec son commentaire en 1698, et sont republiées en 1708 enrichies de nouvelles annotations (celles-ci restées probablement entre les mains des éditeurs après sa mort). Arnaud d'Ossat doit sa célébrité au succès des difficiles négociations qu'il mena entre la France et l'État pontifical et l'intérêt d'Amelot envers ce personnage se rattache à son propre passé diplomatique et à son attention pour les écrits de Sarpi. Cette fois, cependant, sur un mode moins polémique, avec une modération où l'on pourrait voir l'influence de De Fourcy. Notre auteur se présente comme le premier véritable éditeur de cet ensemble précieux de lettres, dont il dit détenir des manuscrits originaux, qui lui permettent, assure-t-il, de donner un texte beaucoup plus complet et plus correct que celui précédemment publié. En réalité, la collection des lettres de d'Ossat publiée en 1624 était déjà abondante et avait eu un succès attesté par nombre de réimpressions. Arnaud d'Ossat (1537-1604), personnage d'humble extraction, fit une splendide carrière diplomatique et ecclésiastique qui lui permit de prouver d'exceptionnelles qualités de probité et d'intelligence. C'est en tout cas l'impression qui se dégage de la *Vie* qui sert d'introduction aux *Lettres*, où Amelot décrit son personnage comme l'artisan de la réconciliation d'Henri IV avec l'Église romaine. Ce fut lui qui, installé à Rome, obtint du Pape Clément VIII qu'il acceptât de voir le roi de Navarre, ancien chef du parti

calviniste, sur le trône de la monarchie Très Chrétienne, condition nécessaire pour la stabilité de son titre en France. Il lui fallut déployer un art consommé de la négociation pour rompre les complots des ligueurs et les manœuvres des huguenots, obtenant une victoire pleine des « politiques », le seul parti capable de restaurer la grandeur du royaume de France après les guerres de religion. Lire ses lettres, c'est donc apprendre l'art d'un négociateur de première force, qui travaille en faveur de son roi, de son pays, du bien public.

- 58 L'intérêt pour ce grand prélat diplomate atteste, comme toute l'œuvre d'Amelot, une conception de l'État monarchique surplombant les conflits religieux et s'en faisant l'arbitre, opinion qui devint et resta dominante en France. Ici comme ailleurs, les références historiques d'Amelot, conçues dans une période marquée par des vagues d'intolérance et des violences contre les minorités religieuses, se rapportent à une période du XVI^e siècle qui voit émerger l'idée d'une « politique » exemptée de strictes obédiences confessionnelles : les œuvres de Sarpi, les lettres d'Ossat, les troubles qui suivent la mort de Louis XIII, ces textes et ces faits rappellent la nécessité d'une émancipation vis-à-vis de la Rome papale. Il s'agit si on veut d'une opinion gallicane, dans sa version la plus allégée de considérations religieuses, et à peine discernable d'une indifférence dogmatique qui préfigure le déisme ; et qui à beaucoup plus long terme, prépare le principe de laïcité, ou la sécularisation de la puissance publique. On en est loin bien évidemment à l'époque de Louis XIV, mais des hommes comme Amelot pensent bien souvent comme si les questions de foi étaient hors jeu et hors de propos dans les pratiques du pouvoir et dans la gestion des affaires publiques (et même privées).

II. Œuvres posthumes et collaborations involontaires

- 59 La participation d'Amelot au processus d'édition de ses œuvres, comme on l'a vu, n'a pas toujours été directe, et certaines publications semblent non autorisées. Le doute est d'autant plus fort, naturellement, pour les publications posthumes. Ainsi, celle de ses notes aux *Maximes* de La Rochefoucauld, en 1714, certainement voulue par De Fourcy, qui gardait le texte dans sa bibliothèque, put être ou non le résultat d'un dessein arrêté d'Amelot lui-même.
- 60 En 1722 paraissent sous son nom à Amsterdam les *Mémoires historiques, politiques, critiques et littéraires*, un recueil informe, mal organisé et assez peu sensé de matériaux ordonnés selon l'ordre alphabétique des titres. Dans la première édition on parvient à la lettre F, dans la seconde (1731) à la L : cela s'arrêta là, pour autant qu'on le sache. Jérôme Bleton (2006)⁷⁴ qui a consacré un mémoire à l'analyse de cette compilation, arrive à la conclusion qu'il s'agit de notes sur des auteurs divers que l'on trouva dans ses papiers à la mort d'Amelot. Ce qui prouve que sa célébrité était réelle et qu'il y avait des gens pour s'intéresser à ses notes et ses remarques, même à l'état de brouillons décousus.
- 61 En revanche, on est raisonnablement sûr que c'est bien lui l'auteur d'une autre œuvre posthume : *Histoire de Guillaume de Nassau, prince d'Orange, fondateur de la République des Provinces Unies des Pays-Bas. Avec des notes politiques, historiques et critiques par M. Amelot de la Houssaye*. Amelot, en qualité d'historien, exprime une fois de plus son intérêt pour la période qui suivit le Concile de Trente, au cours de laquelle devint permanente la division de l'Europe et de la France entre les confessions nouvellement constituées,

catholique et protestante, des deux côtés d'une frontière encore instable et mouvante. C'est à cet intérêt que se rattachent le dessein de traduire Paolo Sarpi et la publication des lettres du cardinal d'Ossat. Le frontispice indique Londres et 1754 comme lieu et date d'édition. Les notes et les citations reflètent les lectures favorites de notre auteur et sa manière coutumière de procéder. Le livre, cité par Viallon et Soll comme authentiquement amelotien, pour quelque motif mystérieux ne fut pas utilisé comme source de connaissances biographiques sur l'auteur. Pourtant la longue préface n'est pas seulement l'essai historique et politique le plus personnel rédigé par Amelot, mais aussi le seul texte qui présente des anecdotes sur sa jeunesse :

...je ne fus jamais au Collège, &... le peu que je sçai dans les Langues, je l'ai appris à la maison par des Maîtres, ou par l'usage dans la conversation. Je n'ai jamais lû une seule ligne de Priscien, ni des autres Grammairiens ; les Syntaxes, les Clenards, & les Despauteres, que mon Père appelloit *les Croix de la jeunesse*, me sont des Pays inconnus. Je n'ai jamais pû comprendre ce que c'est qu'un Supin, ni qu'un Gérondif [...] ayant corrompu ma langue naturelle par une longue demeure dans les Pays Etrangers, où j'ai été nourri, & par une longue station dans le Maine ...⁷⁵

- 62 Par ces propos, Amelot se défend contre des critiques qui l'accusent de mauvais français, et qui brandissent contre lui Vaugelas et d'autres grammairiens. L'aversion contre la grammaire est d'ailleurs un thème constant de ses préfaces. Amelot fut en effet critiqué au nom du bon usage, par Bouhours comme par Frémont Ablancourt, et notons que Voltaire dans la préface de l'*Anti-Machiavel* l'écorche en passant pour la mauvaise qualité de sa langue, inférieure à celle du prussien Frédéric : « On sera sans doute étonné quand j'apprendrai aux lecteurs que celui qui écrit en français d'un style si noble, si énergique et souvent si pur, est un jeune étranger, qui n'est jamais venu en France. On trouvera même qu'il s'exprime beaucoup mieux qu'Amelot de la Houssaye, que je fais imprimer à côté de sa réfutation ». Amelot affecte de dédaigner ces questions grammaticales et prend parti, ici comme ailleurs, pour une écriture qui se soucie des choses et de la force des pensées et ne s'arrête pas à des afféteries verbales ou à un souci frivole de ce que les mondains et les dames considèrent les élégances de la langue.
- 63 Cet ouvrage posthume est une biographie très élogieuse de Guillaume d'Orange, qu'Amelot compare à un autre grand homme de la même époque, lui aussi chef de file des protestants, l'amiral de Coligny. Il avoue avoir puisé idées et renseignements dans le fameux libelle contre Philippe II de Guillaume d'Orange, l'*Apologie*. La préface, un texte où notre auteur s'exprime avec plus de liberté qu'à l'ordinaire, se prononce contre les historiens flatteurs et surtout contre le zèle aveugle de ceux qui servent un parti. Amelot défend énergiquement le principe qui veut que l'on juge impartialement tout le monde, y compris les « hérétiques », les « rebelles » et les « ennemis ». Ainsi c'est de manière parfaitement abusive que les huguenots ont écrit tant de satires sanglantes contre « François de Lorraine, duc de Guise, parce que cet excellent capitaine leur avait fait la guerre », et que les catholiques ont noirci la reine Elizabeth d'Angleterre, la présentant comme une criminelle pour avoir condamné à mort Marie Stuart. À la vérité, Marie Stuart était une comploteuse incorrigible, elle fut condamnée à raison et très légalement, et néanmoins Elizabeth n'aurait pas osé l'exécuter si cela ne lui avait pas été demandé expressément par le roi de France, le très catholique Henri III, par l'intermédiaire de son ambassadeur extraordinaire : « j'ai oui dire à mon Père qu'amis & ennemis concoururent par divers intérêts pour faire périr cette malheureuse Reine. Il avoit appris de la bouche de M. de Bellievre, qu'on envoya extraordinairement en Angleterre, en apparence pour solliciter pour la vie de cette

pauvre Reine, & qui avait une très-ample instruction à cette fin, qu'il en avait une toute contraire de la main du Roi Henri III, pour exhorter la Reine Elisabeth à faire décapiter cette ennemie commune de leurs personnes & de leurs royaumes ». Cet horrible « secret d'État » et celui concernant le roi Philippe II, qui sauva Elizabeth lorsqu'il était prince héritier d'Espagne et roi consort d'Angleterre, non par humaine compassion mais parce qu'il craignait que Marie Stuart, épouse du Dauphin, ne devînt reine d'Angleterre et rattachât ce pays à la France, se comptent parmi les affriolantes nouvelles que répand Amelot dans la préface. Il y condamne fermement, par ailleurs, la Saint-Barthélémy. La leçon universelle et permanente qu'il entend tirer de l'histoire de cette période troublée des guerres de religion est que tout le monde agit par intérêt, que les affiliations partisans et dogmatiques passent toujours après les intérêts politiques. Cela reste d'actualité car les Espagnols, « qui nous ont reproché par tant d'Écrits, nos Alliances avec les Hérétiques, particulièrement avec la Hollande et la Suede, & qui par là se vouloient rendre recommandables à la Cour de Rome, regardent présentement les Hollandois comme le plus ferme soutien de leur Monarchie ; et leur permettent de prêcher publiquement dans leurs Villes »⁷⁶. En appui de cette dernière affirmation, Amelot rapporte une anecdote concernant le vice-roi de Naples, « qui est le marquis de los Velez ». Cette remarque permet de dater approximativement le texte, car le marquis de los Vélez, don Joaquín Fajardo de Requeséns, fut vice-roi de Naples de 1675 à 1683. L'ouvrage et la préface doivent donc être contemporains de la première étape de l'activité littéraire d'Amelot, lorsqu'il travaillait à ses traductions de Sarpi, plus particulièrement à celle de l'ouvrage monumental sur le concile de Trente. En fin de compte, l'adhésion à une religion est souvent due au hasard de la naissance ; elle a en tout cas peu de rapport avec les vertus morales ; sans examiner les choses à fond, on prête foi à la vérité catholique ou à l'hérésie en suivant les sentiments des « docteurs de sa connaissance ». Mais avoir « de méchants pères nourriciers dans la religion ne détruit pas les vertus morales et héroïques qui éclatent en quelques génies extraordinaires ».

64 Pris sérieusement en considération, les traits autobiographiques de cette préface permettent de révoquer en doute la certitude de la formation jésuitique du jeune Amelot : de ce qu'il y écrit on retient l'image d'un enfant qui a suivi sa famille dans des missions à l'étranger, ce qui incite à se demander si son père n'aurait pas été, comme lui, secrétaire d'ambassade ou encore militaire. Son adhésion enthousiaste aux idées des « politiques » de la période d'Henri de Navarre nous semble incompatible avec l'opinion qui en fait un crypto-révolutionnaire, foncièrement antimonarchique. Il semble néanmoins peu probable que la persécution des huguenots et l'atmosphère d'exaltation dévote qui caractérise la seconde partie du règne de Louis XIV aient suscité son enthousiasme.

65 Du reste, d'autres fragments paratextuels portent des indices biographiques ; ainsi dans la préface de *l'Histoire du concile de Trente*, Amelot cite « Pierre Danes, évêque de La-Vaur », « mon grand-oncle maternel » : c'est le même Danes, grand helléniste et représentant la France au Concile de Trente, qui enseigna au Collège de France et dont l'effigie figure dans la cour de cette institution. Cette affirmation, ainsi que les propos sur les confidences de l'ambassadeur extraordinaire d'Henri III, Pomponne de Bellièvre, au père de notre auteur, dénotent une famille possédant un certain lustre social et intellectuel, et contredisent l'idée d'une enfance passée dans une pauvreté noire, soulagée par la charité des jésuites : un « fait » du reste que l'on a accepté sur la foi d'un rapport anonyme et diffamatoire. En tout cas, Amelot renonça à publier sa biographie

de Guillaume de Nassau de son vivant, peut-être par crainte de poursuites, ou parce que Léonard ou d'autres imprimeurs refusèrent de s'en charger.

III. Attributions douteuses

- 66 Concluons le catalogue avec deux textes attribués parfois à Amelot, à tort à notre avis.
- 67 Le premier est *l'Abbrégé du procès fait aux Juifs de Mets* (Paris, Frédéric Léonard, 1670). D'après la notice de Nicéron, Amelot aurait passé à Venise la période 1669-1671, ce qui implique qu'il n'aurait donc pas été présent à Paris au moment de la sortie cet ouvrage. Bien sûr, une confusion sur les dates n'est pas à exclure. Cette relation du procès qui avait abouti à la condamnation d'un malheureux juif de Metz, accusé d'avoir enlevé et torturé un enfant, prend pour argent comptant les pires fantasmes sur la pratique de tuer des enfants chrétiens que l'on imputait aux juifs. Le livre n'a aucun point commun avec l'éthos de notre auteur, qui ne se montre jamais crédule ni antisémite, et est à l'opposé de sa manière discrètement érudite, et de son style ferme et nerveux. On ne voit pas pourquoi ce secrétaire d'ambassade aurait commencé sa carrière littéraire par un écrit de cette nature, d'une incommensurable platitude.
- 68 Le second est le *Modèle d'une sainte et parfaite communion en 50 méditations tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament*. Traduit de l'espagnol de Balthazar Gracian (Paris : Jean Boudot, 1693). Cette traduction du *Comulgatorio* de Gracián, signée C. D. L. G., fut attribuée par Adolphe Coster à Claude de la Grange, chanoine régulier de Saint Victor⁷⁷, mais plusieurs critiques continuent de l'inscrire au compte d'Amelot⁷⁸. Il s'agit à notre avis d'une erreur : la préface est parfaitement lisse et bien-pensante, sans aucune des saillies qui caractérisent notre auteur, même quand il joue les dévots ; le manque d'interventions sur le texte, de paratextes et de notes historico-morales est tout aussi peu conforme aux habitudes que nous lui connaissons. À la fin de la préface, le traducteur affirme qu'il se dispense de donner des renseignements sur la vie de Gracián et renvoie à *L'Homme de cour*, où elle serait très bien rapportée. Cela suggère que l'idée de publier ces méditations eucharistiques en français vint de la notoriété de Gracián à la suite de la traduction d'Amelot. Le motif paraît insuffisant pour lui assigner aussi cette autre traduction. En revanche, le privilège du roi permet au sieur C. D. L. G « de faire imprimer en telle ville et par tel Libraire qu'il voudra choisir, la traduction qu'il a faite des *Méditations* de Gracián sur la communion ». Il y a donc toutes les chances que les initiales soient celles du nom du véritable traducteur, et Claude de la Grange, homme d'Église, soumis à la règle de Saint Augustin, et probablement homme de foi, paraît un candidat plus plausible qu'Amelot.

IV. Annotations manuscrites

- 69 En 2005, Jacob Soll lista trois sources manuscrites de la main d'Amelot :
1. Un livre de Tacite conservé à la BNF.
 2. Une copie manuscrite (d'après lui, préparatoire de l'impression) de *l'Histoire du Concile de Trente*).
 3. Une copie de *l'Histoire du gouvernement de Venise* conservée dans une bibliothèque privée, dont il reproduit une page dans son article consacré au livre.

70 Nos propres recherches nous permettent de préciser cette liste, en ajoutant quelques éléments.

1. *Tacite, Annales* (C. Corn. Tacitus et in eum M. Z. Boxornii et H. Grotii observationes). Venezia, 1645.

BNF RES-J-2353

Toutes les œuvres de Tacite ont été annotées, à l'exception du *Dialogue des orateurs*, en fin de volume. La plupart des notes sont des renvois à d'autres parties de l'œuvre de Tacite : le soin qu'Amelot y apporte prouve qu'il fit un véritable effort pour connaître à fond son auteur. Nous renvoyons à la description de Soll, dont les transcriptions des textes italiens et espagnols sont cependant à reprendre entièrement.

2. La Rochefoucauld, *Réflexions*, Paris 1675.

BNF IFN-8610773

Le livre est mentionné par Soll, les annotations d'Amelot ne sont pas signalées dans le catalogue de la BNF (bien que l'œuvre soit digitalisée sur Gallica) mais elles le sont sur un feuillet adjoint au début du livre, d'une main moderne.

3. *Les caractères de Theophraste... avec Les Caracteres ou les mœurs de ce siècle* [J. de La Bruyère], Paris 1691.

BNF RES-R-2062

Ces annotations ont été découvertes par nous et, pour autant que nous le sachions, n'ont pas encore été signalées. Elles ne sont pas mentionnées dans les éditions critiques des *Caractères* et divergent sur plusieurs points des clés d'identification des personnages de La Bruyère cités par Marc Escola dans son édition.

4. *Remarques sur l'état des Provinces-Unies des Pays Bas*, trad. de l'ang. du Ch. Temple [William Temple], La Haye 1674.

BNF, Arsenal 8-H-15246

Ces annotations également ne sont signalées nulle part et il est vrai que leur importance est très limitée ; ce sont des signets et des aide-mémoire qui reportent les mots-clé du paragraphe. Le seul intérêt serait peut-être de confirmer l'attention d'Amelot pour l'histoire politique hollandaise.

5. Battista Nani, *Relazione di Francia*.

BNF, Département des manuscrits = Richelieu : italien 1263.

Signalé avec ce titre, le manuscrit (dont nous n'avons pas vu de mentions dans la littérature critique), contient en réalité plusieurs relations diplomatiques, probablement copiées par Amelot pendant son séjour vénitien, vu que certains textes ne furent publiés que des siècles plus tard⁷⁹.

Ce recueil mériterait une étude bibliographique plus approfondie et même la participation d'Amelot relèverait d'une analyse graphologique : pourraient être de son ressort seulement les annotations en marge (typiquement amélotiennes) ou bien les manuscrits dans leur intégrité.

6. Pseudo-Antonio Perez [Baltasar Alamos de Barrientos]. *Norte de prinçipes, virreis, presidentes, consejeros, gobernadores, y advertimientos politicos sobre lo publico y particular de una monarchia, importantissimos a los tales, fundados em materia y rason de estado y gobierno*.

BNF, Département des manuscrits = Richelieu : espagnol 366

Nous n'avons pas vu de mention des annotations d'Amelot, seule l'indication du catalogue de la BNF de son ex-libris. Les notes sont toutefois indubitablement de sa main : outre l'écriture, il y a le fait qu'elles proviennent presque exclusivement de Tacite. Par des annotations aux textes de Tacite et d'autres auteurs) nous sommes au fait de l'intérêt d'Amelot pour Antonio Pérez, car il le cite avec une certaine fréquence.

Tous ces livres apparaissent dans le catalogue de la bibliothèque de De Fourcy comme portant des notes manuscrites d'Amelot : c'est de là qu'est partie notre recherche d'annotations non encore signalées par la critique⁸⁰.

Ajoutons à cette liste des annotations dont parle Jacob Soll, mais qui ne sont pas citées dans son catalogue.

7. *Histoire du gouvernement de Venise*.

Il s'agit d'un exemplaire de 1675 conservé dans l'archive privé du professeur François Moureau (Sorbonne). Ex-libris di A. G. du Plessis e P. de la Morandière.

Soll assure que les annotations confluèrent dans les éditions successives.

Conclusions

- 71 Notre examen critique des documents disponibles a montré les limites de nos connaissances biographiques, rendant patent que maintes études du personnage reposent sur des données incertaines. En vérité, nous ne savons rien de précis et de sûr à propos de la famille d'Amelot et de son éducation, de sorte que toute inférence à partir de ce que l'on a cru savoir est sujette à caution. Certains indices concordants et les déclarations de l'intéressé permettent d'affirmer qu'à trente ans passés il fut très probablement secrétaire d'ambassade à Venise et qu'il rassembla à cette occasion une documentation diplomatique, juridique et historiographique qui donna une première assise à sa carrière littéraire.
- 72 Pour des raisons inconnues, peut-être à la suite d'indiscrétions ou de fautes plus graves qu'il aurait commises, il renonça à l'activité diplomatique au cours de la décennie de 1670 et il s'installa à Paris dans le dessein de devenir auteur. Il fut pendant quelques années le collaborateur habituel d'un libraire-imprimeur riche et très bien en cour, Frédéric Léonard, qui cumulait des privilèges pour l'impression de pièces officielles, tant concernant le clergé que l'administration royale. Amelot joua auprès de lui le rôle d'expert en matière historique et politique, pour des publications à caractère plus officiel sortant à Paris et peut-être pour d'autres, plus officieuses, paraissant à Amsterdam, comme la traduction de *l'Histoire du concile de Trente* de Sarpi ou *Le Prince* de Machiavel. En vérité, Frédéric Léonard avait suivi une trajectoire inverse de celle de Christophe Plantin au XVI^e siècle. On sait que ce Français émigré à Anvers devint un des plus grands entrepreneurs de son siècle dans l'industrie du livre. Léonard, né environ un siècle plus tard, était un Anversois qui apprit sa profession dans l'imprimerie des Moretus, héritier des Plantin. Plus tard, installé à Paris, y fit une belle carrière dans cette même industrie. Il conservait des relations étroites avec les Pays-Bas, notamment avec les Elzévir. Peut-être qu'à l'instar de Plantin, il sut parfaitement ménager les partis et paraître quand il le voulait catholique zélé ou le contraire.
- 73 Les documents du procès Herbin montrent qu'Amelot était à la fin de la décennie de 1670 un familier de la maison débordante d'activité de Léonard, fréquentée par des hommes de lettres, des juristes, des hommes d'Église et des clercs en tout genre, mais aussi par des ministres, magistrats, ambassadeurs et autres proches du gouvernement. Il fut l'ami et peut-être l'amant de la fille de l'imprimeur, elle-même lettrée, et intéressée par les affaires italiennes. Marguerite Léonard traduisit en effet un ouvrage napolitain (de la plume de Capece, le confesseur du duc de Guise) sous le titre : *L'état de la république de Naples sous le gouvernement de Monsieur le Duc de Guise, traduit de l'Italien par M. Marie Turge Loredan*. Le nom est l'anagramme du sien et la préface montre un

enjouement plein d'impertinence, qui s'accorde assez bien avec le personnage qui se dégage des sources que nous connaissons : celui d'une femme de caractère, hardie et ardente.

- 74 Tout indique qu'Amelot mit à profit, pour se faire une réputation d'auteur, des connaissances acquises pendant son séjour en Italie. Il se voulut le médiateur entre la tradition politique italienne la plus hostile à Rome (Sarpi, Machiavel, Boccalini et d'autres tacitistes) et les États de la Péninsule gravitant désormais autour de la France et de son Roi ; à savoir, Venise et les petits États gouvernés par les princes qu'il choisit comme dédicataires : la Toscane (traduction de Machiavel), Mantoue (*Histoire du Concile de Trente*), la Savoie (*Discours politiques sur Tacite*).
- 75 Ce fut au cours des huit années allant de 1676 (son premier livre publié) à 1684, année où il connut son plus grand succès (*L'Homme de cour*), qu'Amelot parvint à se tailler une place honorable comme professionnel de la plume, comme l'attestent les éloges de personnages aussi renommés que Bayle et Leibniz. Il semble probable que pendant cette période il gagna assez bien sa vie pour fréquenter le beau monde et se traiter en gentilhomme : son patron, Frédéric Léonard, vivait en effet sur un grand pied, et avait des allures de seigneur ou du moins de très grand bourgeois, si on en croit son beau portrait de la main du célèbre portraitiste de Louis XIV, Hyacinthe Rigaud (une toile aujourd'hui perdue mais connue par une gravure de Gérard Édélinck). Son fils et héritier, sa bru et son petit-fils⁸¹, ainsi que son gendre Primi Visconti, se firent faire aussi de splendides portraits par cet artiste. Les connotations sordides de l'« arrière-boutique » où aurait vivoté l'écrivain doivent donc être rectifiées. Amelot avait pour lui, nous l'avons vu, son expérience de secrétaire d'ambassade à Venise, et cette république, bien qu'ayant subi de terribles revers, passait encore pour la première école de science politique et de diplomatie et pour un observatoire privilégié des rapports de force et des mouvements d'opinion dans la Péninsule italienne, ce qui comptait encore pour consolider l'hégémonie européenne de la France. Hormis cela, ses atouts étaient la possession d'une bonne plume, des dons remarquables de traducteur de l'italien, du latin et de l'espagnol, et des choix intellectuels et esthétiques très affirmés et très cohérents. Au premier rang de ses goûts et de ses compétences se trouve Tacite, dont il médita inlassablement les plus beaux traits, comme on disait alors, voulant s'approprier ce qui était à ses yeux une sublime clairvoyance et un art supérieur d'interpréter par des pensées secrètes, des passions et des calculs, les actes et les paroles des hommes d'action et de pouvoir. En possession de son Tacite au terme d'une patiente imprégnation, il choisit pour maîtres subsidiaires quelques auteurs dont il affectionnait la manière brève, pénétrante et sentencieuse de rapporter et expliquer les affaires humaines, notamment Paolo Sarpi, qui lui était devenu familier par le séjour à Venise, ainsi que d'autres auteurs du XVI^e siècle de veine comparable, au premier chef desquels Machiavel. En plus de leur affinité supposée avec Tacite, ces auteurs ont en commun d'être suspects d'impiété et d'être officiellement détestés par Rome et par les jésuites. Amelot semble se situer dans la transition entre l'humanisme républicain de Machiavel et la critique du despotisme par les philosophes des Lumières : idéal d'une république comme union de citoyens fondée sur le droit et le bien commun, et appétit d'une liberté qui permet de ne pas céder à la force ou se plier devant à l'arbitraire. C'est cet aspect de sa figure intellectuelle que met en exergue le livre de Jacob Soll, *Publishing the Prince*. Pour notre auteur, cet idéal s'accommode d'une monarchie dont il apprécie la politique d'expansion et l'appétit de grandeur. Il l'incite toutefois à juger abusive l'emprise de Rome sur les lois et les consciences. Cela, joint à la dénonciation anonyme

et à ses déclarations sur la fausseté ridicule des préjugés confessionnels (dans la préface de son histoire de Guillaume d'Orange), ou encore à l'attaque en règle contre le cardinal Pallavicino (dans la préface de *l'Histoire du concile de Trente*), attestent qu'il était assez tiède dans ses convictions religieuses. Toute sa stratégie comme auteur et le ton général de ses écrits le classent dans le camp adverse à celui des catholiques militants et des dévots, mais aussi de la piété, de l'austérité et des préjugés protestants (ou jansénistes). Nous pensons qu'il était trop pragmatique, cependant, et trop enclin à admirer les grands hommes de tous les camps, pour s'insurger contre la foi et se poser en athée, même dans son for intérieur.

- 76 On doit aussi mettre sur le compte de la définition ferme qu'Amelot sut donner à sa personnalité d'homme de lettres sa méthode en tant qu'auteur, la structure qu'il donne à ses ouvrages et ses choix stylistiques. Sans aucun goût pour la fiction ou pour la spéculation philosophique personnelle, son habitus est de se présenter ouvertement comme médiateur de textes d'autrui : un peu comme le fit Vicencio Lastanosa, riche et savant gentilhomme de Huesca qui aida Gracián en le recevant dans sa maison, en lui donnant libre accès à sa bibliothèque, en payant l'impression de ses ouvrages et en écrivant ou faisant écrire des pièces liminaires élogieuses. Lastanosa revêtit ainsi une importance considérable pour l'écrivain aragonais : c'est lui qui porta d'un bout à l'autre la carrière littéraire de Gracián, dont les livres n'auraient pas vu le jour sans lui, ou auraient été tout différents. Appuyé et encouragé par ce généreux ami, Baltasar Gracián, jésuite et soumis à la discipline de son ordre, put construire, sans doute avec l'accord de son frère prénommé Lorenzo, un auteur distinct de lui-même, de nom Lorenzo Gracián, et portant le titre d'*infanzón*, chevalier ou baronnet, auquel il endossa la paternité de presque tous ses livres (à l'exception du *Comulgatorio*). Dès lors les écrits qui forment l'œuvre, calculée comme telle, étaient présentés et reçus par les lecteurs comme provenant un gentilhomme laïc, et non d'un membre de la milice enrôlée à la gloire du nom de Jésus, ce qui changeait complètement leur réception et donc leurs conditions de possibilité, leur teneur pragmatique et rhétorique.
- 77 De cela Amelot semble avoir eu l'intuition, comme le révèle la préface de *L'homme de cour*, où il discourt assez longuement sur celui qu'il appelle « don Lastanosa ». Il choisit d'ailleurs parmi les œuvres de Gracián (qu'il connaît probablement par l'édition anversoise posthume des œuvres complètes⁸²) *l'Oráculo Manual*, un « art de prudence » qui se présente dans la courte préface comme composé par Vicencio Juan de Lastanosa avec les aphorismes recueillis dans les œuvres de Gracián⁸³. C'est quelque chose comme cela que rêvait d'être Amelot, quelqu'un qui ordonne, aménage et diffuse des textes d'autrui qui sont des leçons de politique, des réflexions qui font comprendre le monde humain et apprennent à s'y mouvoir. Son rôle, tel qu'il le conçoit, est triple. D'une part, en sa qualité d'éditeur et de traducteur, il entend mettre un habit moderne à une sagesse intemporelle et faire parler aux auteurs de toujours la langue universelle de son temps, le français. C'est à ce titre d'ailleurs qu'il recommande l'œuvre de Gracián : « Ainsi, LECTEUR, vous ne pouvés manquer d'être fort content de cet Abregé, dont tous les enseignements, quoique, pour la plupart, empruntés d'Homère, d'Aristote, de Senéque, de Tacite, de Plutarque, d'Ésope, de Lucien & d'Apulée, sont si bien liés ensemble, &, outre cela, si bien apropiés à l'usage & aux mœurs de nôtre Siècle... »⁸⁴. D'autre part, il se donne pour mission de faire apparaître, grâce à ses notes, l'accord harmonieux de tous les grands auteurs quant à la substance de ces leçons de prudence. Enfin, par les textes qu'il choisit de traduire et d'annoter et par la manière dont il les présente, il prend le parti de la concision et même du laconisme : la réduction du savoir

et de l'histoire à des expressions brèves, denses, elliptiques, sortes de chiffres ou de quintessences. C'est aussi au nom de ce goût qu'il recommande Gracián : l'*Oráculo manual* n'est pas un corps, mais un pur esprit, le contraire d'un fatras. C'est ainsi que le jésuite évite à sa pensée de devenir la pâture du vulgaire, de tomber dans le trivial, et qu'il oblige le lecteur à devenir par avance l'habile-homme capable de recevoir les enseignements du livre : il faut que le lecteur s'éveille, aiguisé son esprit, soit stimulé par la difficulté et lutte pour ne pas se laisser distancer et dominer par l'auteur.

- 78 Une autre caractéristique d'Amelot, du reste assez commune, est le biais polémique que revêtent ses publications : celle de *l'Histoire du concile de Trente* de Paolo Sarpi répond très vivement à Sforza Pallavicino, ce cardinal qui voulut discréditer Sarpi de manière inique et remplacer l'œuvre du Vénitien par une histoire du concile de Trente d'obédience romaine. L'édition de Gracián, pour sa part, est une réplique ironique au portrait peu flatteur que faisait de l'écrivain espagnol le jésuite Dominique Bouhours dans ses célèbres *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*. Bouhours, qu'Amelot dans sa préface nomme « le Censeur », semble lui avoir été fort antipathique, à cause peut-être de son côté mondain et bien-pensant et certainement pour sa réputation de maître du bon usage. Ce n'est pas sans malice qu'Amelot révèle dans la préface que l'auteur des œuvres transmises sous le nom de Gracián n'est pas « Lorenzo », simple gentilhomme, mais bien Baltasar Gracián, de la Compagnie de Jésus. C'est comme s'il prenait plaisir à promouvoir un jésuite maltraité par les propos méprisants d'un autre jésuite, et cela malgré sa qualité de « politique » et son antipathie pour les tenants d'un catholicisme militant et intransigeant. Il se montre ainsi fidèle à son idéal de rendre justice aux vertus et au génie des adversaires eux-mêmes, prenant exemple sur Gracián, dont il signale qu'il fit plusieurs fois un très bel éloge du grand roi Henri IV, si détesté de la Compagnie de Jésus et des catholiques zélés en général. C'est cette « galanterie » et cette impartialité magnanime qu'Amelot apprécie chez les meilleurs et les plus distingués des Espagnols. Dans *La manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit* (1687), Bouhours répliquera aux sarcasmes d'Amelot en se moquant de manière cinglante de Gracián et de son traducteur, dont il ridiculise, comme l'avait fait Frémont d'Ablancourt, le style et certaines expressions, malsonnantes en français.
- 79 Un trait habile de notre homme de lettres est de se faire le médiateur d'auteurs qui de manière potentielle ou actuelle possèdent un grand prestige, mais qui ont aussi des points faibles, quelque défaut qui les empêche de s'avancer à visage découvert dans la société des lecteurs français de cette époque dite classique, sans risquer le mépris ou le ridicule ; pour Tacite, son obscurité, ses propos anti-chrétiens, la noirceur qu'il découvre systématiquement chez les puissants, mais aussi, son côté « ancien » d'auteur latin pour les pédants, aggravé par la difficulté de son style ; pour Machiavel, sa réputation sulfureuse et aussi son appartenance à un monde déjà très éloigné ; pour Sarpi, les soupçons d'hérésie et l'inimitié que Rome lui voue ; pour le duc de La Rochefoucauld, on l'a vu, la difficulté de tenir la place d'auteur, comme n'importe quel roturier, en étant un Grand, et aussi le sombre pessimisme qui se dégage de ses *Maximes* ; pour Gracián enfin, il suffisait qu'il soit espagnol. Envers ces auteurs qu'il représente de manière avantageuse et dont il prend en quelque sorte la place, en se faisant leur agent et leur représentant, Amelot montre un grand respect, et même une sorte de vénération, et ne prétend jamais se placer au-dessus d'eux, ce qui le rend plutôt sympathique.

- 80 La traduction de l'*Oráculo Manual y arte de prudencia* sous le titre de *L'Homme de cour* se détache de l'ensemble des opérations éditoriales d'Amelot par un grand écho, attesté par le nombre rééditions et de retraductions à différentes langues européennes, de sorte qu'il domina entièrement la réception de Gracián et se substitua en quelque sorte à lui. Comment il en vint à découvrir l'auteur espagnol et à concevoir l'idée de le traduire n'est pas un point que nous puissions, pour le moment éclaircir. Il est certain qu'il le lut dans les éditions posthumes parues au Pays-Bas, puisqu'il suivait de près, comme son imprimeur Léonard, ce qui sortait des presses d'Anvers, de Bruxelles ou d'Amsterdam. Sa trajectoire préalable ne nous dit pas qu'il fût particulièrement hispanophone et encore moins hispanophile, même si on trouve des références à Saavedra, à Pérez et à d'autres auteurs espagnols dans les notes de son *Histoire du gouvernement de Venise*, et dans ses traductions de Sarpi et de Tacite. Dans la dédicace au souverain et dans les images qui agrémentent *L'Homme de cour*, il suggérait que Gracián était capable, par ses conceptions neuves et hardies de ce qui rend louable tout « héros », homme éminent ou grand homme, d'enrichir le portrait moral d'un roi, Louis XIV, placé par ses flatteurs au-dessus de toute louange. Dans l'*Oráculo Manual*, dans *El Político* et dans les autres œuvres du jésuite aragonais, se dessine en filigrane un portrait du roi idéal. *L'Homme de cour* se veut ainsi une pierre apportée à l'édifice de la gloire incomparable de Louis le Grand. C'est ainsi qu'Amelot espérait attirer par ce livre la faveur du souverain, et obtenir quelque récompense digne du plus puissant de tous les patrons des lettres : espérance manifestement frustrée.
- 81 La collaboration d'Amelot avec Léonard fut étroite jusqu'en 1684 environ mais il est possible qu'elle souffrît, à moyen terme, des contrecoups du procès scandaleux où fut impliquée la fille de l'imprimeur et lui-même soupçonné de libertinage et d'adultère. D'autres raisons purent entrer en ligne de compte dans le choix de la veuve Edme Martin et de Jean Boudot pour l'édition de *L'Homme de cour* ; ainsi, le lien que le libraire entretenait avec certains artistes de l'estampe et son habitude d'investir dans la qualité des images, en ornant l'ouvrage de frontispices et de vignettes d'une grande beauté qui avaient vocation à exprimer de manière énigmatique et séduisante le sens du texte ou du projet éditorial.
- 82 Par la suite, Amelot continua de travailler et de publier et put espérer continuer à vivre de sa plume ou trouver des protections puissantes grâce au succès de *L'Homme de cour*, ou en se rapprochant des cercles proches de La Rochefoucauld. Il ne parvint pas cependant à quelque charge rémunérée ou à quelque pension qui lui auraient permis de vivre dans l'aisance. Ses conditions d'existence devenant plus précaires, il bénéficia dans ses dernières années d'un protecteur en la personne d'un ecclésiastique riche et érudit. Ce changement ne fut peut-être pas étranger au remplacement de Gracián par La Rochefoucauld, et d'une pensée de la grandeur héroïque à laquelle il croyait dans sa maturité par une considération mélancolique, propre à sa vieillesse, sur la misère de toute vertu. Cela fut néanmoins une nuance puisque son travail le plus important de cette dernière période, l'édition des *Lettres* du cardinal d'Ossat (1698), proclame la valeur exemplaire d'un homme supérieurement habile, dont l'habileté embrasse les grandes vertus morales et intellectuelles. Un tel homme, suggère l'ample biographie de ce personnage rédigée par Amelot, peut bâtir sa propre destinée, passer de l'obscurité à la gloire, et contribuer à assurer l'avenir d'un grand État et d'une dynastie appelée à dominer l'Europe. C'est ainsi que cette œuvre tardive manifeste la constance des positions caractéristiques de Nicolas Amelot de la Houssaye : l'idée chère à Gracián

mais aux racines antiques selon laquelle le bonheur, qui inclut idéalement la renommée et la gloire posthume, dépend de la prudence et non de la chance, la recommandation d'une politique ambitieuse et efficace détachée de considérations de parti, et une loyauté monarchique liée au sentiment plein de fierté d'appartenir à une nation privilégiée, la France.

Annexe : Catalogue synthétique des œuvres imprimées

- 83 - 1676 **Histoire du gouvernement de Venise** par le Sieur Amelot de la Houssaie. A Paris, chez Frederic Leonard ; avec privilege du Roy.
- 84 Réimpressions : 1685 Paris, Frederic Leonard ; 1695, 1705 et 1717 Amsterdam, David Mortier ; 1740 et 1786 Lyon, Pierre Bruyset Ponthus.
- 85 Traductions : La storia del Governo di Venezia del signor Amelotto della Houssaia. Colonia, Pietro del Martello, 1681.
- 86 The history of the government of Venice wherein the policies, councils, magistrates, and laws of that state are fully related, and the use of the balloting box exactly described : written in the year 1675 by the sieur Amelott de la Houssaie. London, Printed by H.C. for John Starkey ..., 1677.
- 87 - 1676 **Relation du Conclave 1670** par le sieur Amelot de la Houssaie. Paris, chez Frederic Leonard, Imprimeur ordinaire du Roy & de Clergé de France ; avec privilège du Roy.
- 88 - 1677 **Supplement a l'Histoire du gouvernement de Venise** par le sieur Amelot de la Houssaie. A Paris, chez Frederic Leonard ; avec privilege de Sa Majesté.
- 89 - 1677 **Examen de la liberté originale de Venise**. Traduit de l'italien, avec une Harangue de Louïs Hélian, traduite du Latin, et des Notes. A Ratisbonne, chés Jean Avbri.
- 90 Réimpressions : 1677 Rouen, F. Vaultier ; 1678 [sur l'imprimé à Ratisbonne] ; 1684 Ratisbonne, Jean Aubri ; 1695 Amsterdam, Pierre Mortier.
- 91 - 1682 **Histoire des Uscoques** de la traduction Du Sieur Amelot de la Houssaie. Paris, 1) Chez Claude Barbin ; 2) Chez la Veuve Louïs Billain. Avec privilege Du Roy.
- 92 Réimpressions : 1684 Paris, Robert Pepie ; 1684 Paris, Veuve Louïs Billain.
- 93 - 1683 **Histoire du concile de Trente**, de Fra Paolo Sarpio, Théologien de la Sérénissime Republique de Venise. Traduite par le Sieur De la Mothe-Josseval, ci-devant Secrétaire de l'Ambassade de France à Venise. Avec des Remarques historiques, politiques & morales. Amsterdam, Dans l'imprimerie G. P. & J. Blaeu, Aux depens de la Compagnie.
- 94 Réimpressions : ...Traduite par Mr. Amelot de la Houssaie, ci-devant Secrétaire de l'Ambassade de France à Venise... 1686, 1699 et 1704 Amsterdam.
- 95 Traduction : Petrus Suavis Polanus, seu Paulus Sarpus Venetus, in auro contra non charo Historiae Concilii Tridentini Opere [...] ab Amelot de la Houssaie, Regis Christianissimi in amplissima ad Seren. Remp. Venetam Legatione Secretario, Romanae Ecclesiae devote addicto; nunc ... e Gallico Latinitati donatus [...] Curiae Narischorum, Typis Minzelianis, 1686.

- 96 - 1683 **Prince** de Nicolas Machiavel, secrétaire & citoyen de Florence. Traduit & Commenté par A. N. Amelot, Sieur de la Houssaie. Amsterdam, chez Henry Welstein.
- 97 Réimpressions : 1684 Amsterdam.
- 98 - 1683 **Tibère – Discours politiques sur Tacite** du Sieur de la Mothe-Josseval, d'Aronsel. Amsterdam, Chez les heritiers de Daniel Elzevier.
- 99 Réimpressions : ...du Sieur Amelot de la Houssaie, ci- devant Secrétaire de l'Ambassade de France à Venise... 1684 et 1685 Paris, Frederic Leonard ; 1686 Amsterdam, Abraham Wolfgang.
- 100 - 1684 **L'Homme de cour** traduit de l'Espagnol, de Baltasar Gracián, par le Sieur Amelot de la Houssaie, avec des Notes. Paris, la Veuve-Martin & Jean Boudot ; avec privilege du Roi.
- 101 Réimpressions : I. Chez la Veuve-Martin & Jean Boudot. 1684, devises sur la page de titre : a) soleil ; b) oranger ; 1685 a) oranger, b) sphère armillaire, c) fleurs et insectes ; 1686 [1696] ; 1687 Paris, la Veuve-Martin, Jean Boudot, & Etienne Martin a) oranger, b) bouquet ; 1688 ; 1690 a) Jean Boudot, b) la Veuve-Martin, Jean Boudot, & Etienne Martin... ; 1691.
- 102 II. Chez d'autres éditeurs. 1684 Paris, la Veuve-Martin & Jean Boudot, et se vendent a la Haye, chez Abraham Troyel ; 1685 La Haye ; 1691 Lyon, François Barbier ; 1692 La Haye, Abram Troyel, et Iena, Andrée Frederic Bötticher ; 1693 Paris, Edme Couterot, et Lyon, François Barbier ; 1696 Lyon, François Barbier, et La Haye, Abraham Troyel ; 1701 La Haye, Abraham Troyel ; 1702 La Haye et Paris, Damien Beugnié ; 1707 La Haye, Abraham Troyel ; 1710 Augsburg, Paul Kühtze ; 1715 Anvers, Pierre Grange ; 1716 et 1728 Rotterdam, Jean Hofhout ; 1748 Paris, Paulus-du-Mesnil ; 1749 Paris ; 1808 Paris, Leopold Colin.
- 103 Traductions :
- 104 1. Anonyme, *The Courtier's Manual Oracle; or the Art of Prudence*. London, M. Flesher, 1685
- 105 2. Johann Leonhard Sauter. *L'Homme de cour, oder Balthasar Gracians Vollkommener Staats- und Weltweise, mit Chur, saechsischer Freyheit*. Leipzig, Adam Gottfried Kromayer, 1686. [1687 : *L'Homme de cour Oder der heutige politische Welt- und Staats-Weise*. Frankfurt und Leipzig].
- 106 3. M. Smallegange. Vol Den tweede druk: *L'homme de cour, of De konst der wysheid getrocken uyt de Spaensche schriften van Gracian, dusdanig in 't Frans gebragt door den heer Amelot de la Houssaie...* La Hague, Pieter van Thol, 1696.
- 107 4. Francesco Tosques. *L'Homme di corte, o sia, L'arte di prudenza di Baldassar Graziano*. Roma, Luca Antonio Chracas, 1698. [Re-translation : Christoph Heinrich Freiesleben. *B. Gracian's Uomo di corte oder kluger Hof- und Weltmann*. Altenburg, Johann Ludwig Richter, 1723]
- 108 5. Christian Weissbach. *Balthasar Gracian's Homme de Cour, oder: Kluger Hof und Weltmann*. Augsburg, Paul Rützen, 1711.
- 109 6. Franz Glarian Melden. *Balthas. Graciani, Hispani, Aulicus sive de prudentia civili et maxime aulica liber singularis olim hispanice conscriptus, postea et Gallice, Italice, Germanice editus, nunc ex Ameloti versione Latine redditus*. Frankfurt/Oder, Jo. Gottfried Völker, 1731.

- 110 7. Sergej Volchkov, Pridvornoj čelovek. Sankt Peterburg, Akademija Nauk, 1741.
- 111 8. [?] Ferenc Faludi, Bôlts es figyelmetes udvari ember. Vol. 2, 3⁸⁵. Poszony, Landerer Mihály János Által, 1770-1771.
- 112 9. Waclaw Sierakowski. Gracyan doskonałacy dworskiego człowjeka przez 300 maxym. Kraków, Ant. Gröbl, 1802.
- 113 10. Bohdan Gajewicz. Brewiarz dyplomatyczny. Paris, Société Nouvelle d'Imprimerie et d'Édition, 1949.
- 114 - 1685 **Traité des bénéfices** de Fra' Paolo Sarpi, Téołogien de la Sérénissime Seigneurie de Venise. Traduit et Verifié par l'Abbé de Saint-Marc, Académicien della Crusca. Amsterdam, Henri Wetstein.
- 115 Réimpressions : 1687 (« seconde Edition, revüe, corrigée, & augmentée de Notes », con dedicatoria firmata « Amelot de la Houssaie ») ; 1690 ; 1692 et 1706 « avec des notes, qui servent de preuves autentiques contre ses calomnieurs » ; 1699.
- 116 - 1686 **Morale de Tacite – De la flatterie**, par le Sieur Amelot de la Houssaie. Paris, Veuve Edme Martin & Jean Boudot ; avec privilege du Roi.
- 117 Réimpressions : [s. d.] La Haye, chez Adrian Moetjens.
- 118 Traductions :
- 119 1. Commemotatio adulationum ... cum commentario & notis Domini Amelot de la Houssaie e lingua Gallica in latinam verso, & hinc & illinc adaucto. Norimbergae, Endterus, 1698.
- 120 2. The modern courtier or, The morals of Tacitus upon flattery Paraphras'd and illustrated with several useful observations, by the Sieur Amelot de la Houssaie. Newly done out of French. London, Printed by H.Clark for John Starkey,... 1687.
- 121 3. Staats-Ethica In Anfuöhrung vernuöftiger und wohlgegruöndeter Lehr-Sätze von der Heuchel- und Schmeicheley nach Anleitung des beruöhmten Geschicht-Schreibers Cornelii Taciti Cornelii Taciti [...] unfangs von de gelehrten Franzosen Mr. Amelot de la Houssaye... Thorn & Leipzig, Gleditsch, 1696
- 122 - 1688 **DUBIA Mémoires de la minorité de Louis XIV**, sur ce qui s'est passé à la fin de la vie de Louis XIII et pendant la régence d'Anne d'Autriche, mère de Louis XIV. Villefranche, Jean de Paul.
- 123 Réimpressions : [1689] ; 1723 Amsterdam
- 124 - 1690 **Tacite, avec des notes politiques et historiques**. Première partie, contenant les six premiers livres de ses Annales. Paris, La veuve Edme Martin, Jean Boudot, Etienne Martin.
- 125 Réimpressions : inclus dans Tacite, avec des notes politiques et historiques... Première (-quatrième) partie par Amelot de La Houssaye - Cinquième(-dixième) partie, par M. L. C. d. G*** [François Bruys], La Haye, chez Henry Van Bulderen, 1692-1735. 12 voll. Avec privilège des Etats de Hollande & Westfrises ; 1709 Rotterdam, Fritsch et Böhm.
- 126 - 1691 **Homélie théologiques et morales** de Feu Monsieur De Palafox sur la Passion de Jesus-Christ, traduites par le Sieur Amelot de la Houssaie. Paris, Jean Boudot ; avec aprobaton & privilège de Roy.
- 127 - 1692 **Préliminaires des traités faits entre les Rois de France & tous les Princes de l'Europe...** [par Mr. Amelot de la Houssaie]⁸⁶. Paris, Frédéric Léonard.

- 128 Réédition : 1693 *Observations historiques et politiques sur les traitez des Princes*⁸⁷ // Recueil des traitez de paix, de treve, de neutralité, de confederation, d'alliance, et de commerce, faits par les Rois de France, avec tous les princes, et potentats de l'Europe, et autres, depuis pres de trois siecles. En six tomes. Assemblé, mis en ordre & imprimé par Frederic Leonard. Paris ; avec privilege du Roi.
- 129 - 1698 **Letres du Cardinal d'Ossat**. Nouvelle edition, Corrigée sur le Manuscrit original, & notablement augmentée. Avec des Notes Historiques & Politiques de Mr. Amelot de la Houssaie. Paris, Jean Boudot ; avec privilege du Roy.
- 130 Réimpressions : 1708 Amsterdam, Pierre Humbert (« considérablement augmentée & enrichie de nouvelles Notes de M. Amelot de la Houssaie, qui ne se trouvent dans la dernière Edition de Paris de 1697 »).
- 131 POSTHUME
- 132 -1714 **Reflexions, sentences, et Maximes morales**. Mises en nouvel ordre, avec des Notes Politiques, & Historiques. Par M. Amelot de la Houssaie. Paris, chez Etienne Gameau ; avec approbation & privilege du Roy.
- 133 Traductions : *Riflessioni, sentenze e massime morali messe in nuovo ordine ed illustrate con note istoriche e politiche*, Venezia, presso Antonio Zatta, 1762.
- 134 - 1722 **Mémoires historiques, politiques, critiques & littéraires** par Amelot de la Houssaie. Ouvrage imprimé sur le propre Manuscrit de l'Auteur. Amsterdam, chez Michel Charles le Cene.
- 135 - 1754 **Histoire de Guillaume de Nassau**, prince d'Orange, fondateur de la République des Provinces-Unies des Pays-bas. Avec des notes politiques, historiques & critiques par M. Amelot de La Houssaye. Londres, Aus depens de la Compagnie.

NOTES

*. Nous remercions très vivement Jean-Pierre Étienvre et Fernando Bouza qui, en relisant cet article armés de tout leur savoir et acuité et avec une généreuse attention, nous ont permis de l'améliorer de manière sensible.

1. Jacob SOLL, *Publishing The Prince: History, reading, & the birth of political criticism*, Ann Arbor : The University of Michigan Press, 2005 ; Marc FUMAROLI, « 1684 » in : Baltasar GRACIÁN, *L'homme de cour*, Paris : Gallimard, 2010, p. 7-246.

2. « Mais qui était donc Amelot de la Houssaye ? », tel est le titre que choisit Marc Fumaroli pour les pages qu'il lui consacra dans son essai « 1684 » (vd. *supra*), marquant, avec l'habileté rhétorique qu'on lui connaît, le caractère énigmatique de notre personnage.

3. SOLL, *Publishing The Prince...*

4. Nous avons consulté l'édition suivante : *Anti-Machiavel ou Essai de Critique sur Le Prince de Machiavel, publié par M. de Voltaire. Nouvelle édition, où l'on a ajouté les variations de celle de Londres*, Amsterdam : chez Jacques La Caze, 1741.

5. Ceux que leurs adversaires appelèrent au XVII^e siècle les libertins présentent des profils très différents et c'est au terme de cheminements intellectuels et vitaux des plus divers qu'ils concurent des opinions contraires aux croyances imposées en matière religieuse et politique. Ils

les laissèrent entrevoir tantôt de manière blasphématoire et provocatrice, tantôt avec une subtilité et une ambiguïté insaisissables. Voir Jean-Pierre CAVAILLE, *Les Dénaisés. Irreligion et libertinage au début de l'époque moderne*, Paris : Classiques Garnier, 2013.

6. Le titre de l'article de Terence ALLOT, « Undermining Absolutism : the Disguised Critique of Amelot de la Houssaye (1634-1706) », *The Seventeenth Century*, 7/1, 1992, p. 71-81, est très expressif de cette attitude consistant à voir chez les auteurs en apparence respectueux du « pouvoir » un sourd travail de sape (« undermining ») de cela même qu'ils prétendent soutenir.

7. Jacob SOLL, *Publishing The Prince...*, p. 10.

8. Pour Stackelberg, la pensée d'Amelot, noyée dans l'érudition et alourdie par une obsession de Tacite qui a confiné au maladif, est souvent contradictoire et globalement insignifiante. Pourtant il dédia à notre auteur un chapitre de son ouvrage classique sur Tacite dans les pays de langue romane (Italie, France, Espagne). Voir Jürgen von STACKELBERG, « Amelot de la Houssaie », *Tacitus in der Romania. Studien zur literarischen Rezeption des Tacitus in Italien und Frankreich*, Tübingen : Max Niemeyer Verlag, 1960, p. 189-208. Malgré cette insignifiance de sa pensée, l'importance relative d'Amelot tiendrait aux liens qu'il aperçoit constamment entre les tacitistes italiens du début du XVII^e siècle, à l'égard desquels, par ailleurs, il ne reconnaît pas sa dette, et les moralistes français de son temps, qu'il présente comme rejets ou successeurs des premiers : plus précisément, il fait de Tacite le trait d'union entre les penseurs politiques de l'ère de la Raison d'État et les moralistes classiques. Il serait cependant incapable de creuser ce rapport d'une manière critique et systématique : « Unermüdlich hat er die Ideen der anderen gesammelt und damit die Liste seiner Tacitus-Konkordanz verlängert : das Sammeln hat ihn offenbar so vollständig in Anspruch genommen, daß zum eigenen Denken, ja selbst zum rechten Durchdenken des Gesammelten keine Kraft mehr übrig blieb » (p. 203-204). En fait, ce jugement est en partie motivé par des raisons idéologiques : la neutralisation du jugement moral en politique semble à Stackelberg acceptable chez Machiavel, dans une Italie déchirée par l'absence d'États assez forts ; mais non chez Amelot, sujet d'un régime qui n'est que trop fort et trop autoritaire, la monarchie absolue de Louis XIV.

9. On trouvera à la fin de notre article un catalogue complet en ordre chronologique.

10. Pierre-François BURGER, « Deux documents sur Amelot de la Houssaye », *XVII^e siècle*, n°131, avril 1981, p. 199-202.

11. « Mémoire sur les vies, les mœurs du sieur Amelot, historien, renvoyé par le Roy à M. de Seignelay » dans Pierre-François Burger, « Deux documents... ». Le document, d'après Burger, est conservé au registre KK 601 des Archives nationales, pp. 141-144. C'est par une curieuse confusion que Marie Viallon parle d'une « fiche administrative rédigée par M. de Seignelay pour le roi » (Marie VIALON-SCHONEVELD, « Amelot, traducteur engagé ? », in : Jean PIRONON, Jacques WAGNER (dir.), *Formes littéraires du théologico-politique de la Renaissance au XVIII^e siècle. Angleterre et Europe*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal, 2003, p. 333-350 ; version en ligne halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00550973). Il s'agit en réalité d'un mémoire anonyme, vraisemblablement parvenu au roi et que celui-ci renvoya à son ministre M. de Seignelay – fils et successeur du Grand Colbert – afin qu'il traite le document et statue à son sujet. Étant données la nature du texte, la médiocrité de l'affaire dont il s'occupe et son ton de basse médisance, il semble impossible qu'un ministre de cette envergure l'ait rédigé et encore moins qu'il l'ait « renvoyé » au roi (le titre, de toute manière, dit « renvoyé par le Roy »). L'apostille que l'on trouve à la suite du document, « Conduite du sieur Amelot, auteur de la traduction de l'histoire du Concile de Trente de Fra Paolo sous le nom du sr. de la Mothe Josseval imprimé en Hollande / Seignelay », fut probablement ajoutée par le secrétaire ou autre officier qui prit connaissance du texte anonyme, indiqua son contenu de manière synthétique et dépêcha le papier, ou sa copie, au ministre, après avoir consulté oralement (peut-être) le Roi. Tout porte à croire que M. de Seignelay l'adressa à son tour au lieutenant général de police, M. de La Reynie, et que c'est pour répondre à cette demande que La Reynie rédigea une sorte de rapport d'expert,

publié également par Burger, dont nous parlerons plus loin. Ce fut en fait ce personnage qui décida de la suite à donner à la délation, à savoir aucune, et Colbert et le Roi ne firent qu'entériner sa décision. Cela paraît en accord avec le rôle d'un haut fonctionnaire de police politique.

12. BURGER, « Deux documents... », p. 200.

13. « A Monsieur le lieutenant criminel », dans *Recueil de pièces originales [...] concernant des affaires criminelles et de police à Paris et dans différentes villes de France (1601-1715)*, BNF, Manuscrits Français 8122. Voir aussi *Requête servant de défenses par atténuation pour dame Marguerite Léonard, veuve du M. Herbin*, BNF, Ms. fr. n. a. 2454, f. 1.

14. Ce parfum de roman et de scandale caractérise l'histoire toute entière de Marguerite Léonard, qui épousa en 1687, malgré son père qui tenta tout pour l'en empêcher, un personnage haut en couleur, le piémontais Giovanni Battista Fassola. On peut consulter divers documents imprimés sur cette affaire dans le même recueil qui contient le réquisitoire de l'affaire Herbin. Ce Fassola, connu en France sous le nom de Jean-Baptiste Primi Visconti, comte de Saint-Mayol, fut une figure protéiforme et un aventurier de grand style. Fils d'une riche famille de marchands de Valle Sesia, il occupa en Italie les fonctions de chanoine, écrivit des romans et des essais d'histoire et s'impliqua dans un réseau d'intrigues locales. Exilé à Paris et d'abord dans la misère, il bâtit peu à peu une grande fortune en qualité de chimiste, fabriquant de formules et de potions magiques, devin et vendeur d'horoscopes, espion, gazetier et mémorialiste. Devenu l'ami du duc de Vendôme, Louis, et de son frère, le prieur Philippe de Vendôme, il fut présenté au roi qu'il servit en toute sorte d'affaires. Voir l'excellente notice d'Angelo Torre, « Giovanni Battista Fassola », *Enciclopedia Treccani, Dizionario Biografico*, 1995, http://www.treccani.it/enciclopedia/giovanni-battista-fassola_%28Dizionario-Biografico%29/. Il est amusant d'apprendre que Fassola, en sa qualité de devin et d'astrologue, avait prédit en 1679 à Marguerite Léonard la mort de son mari. De là à supposer que, puisque Marguerite se montra par la suite follement amoureuse du Piémontais, c'était d'emblée lui le véritable amant, si tant est qu'il y en eût un, et qu'Amelot joua le rôle d'une couverture pour amuser la galerie, il n'y a qu'un pas, que nous nous abstenions de franchir.

15. Étant donné l'évidente partialité du narrateur et son anonymat, on trouvera surprenant que les informations qu'il donne soient traitées par la critique comme des faits avérés. Cette source est la seule qui atteste qu'Amelot fut élevé par les jésuites. Et pourtant Marc Fumaroli parle de cette éducation jésuitique comme s'il s'agissait d'une donnée sûre qu'il fallût simplement interpréter, et qu'il interprète d'ailleurs abondamment. Quant à Jacob Soll ou à Marie Viallon, ils prennent pour argent comptant l'affirmation de l'anonyme : « un pauvre garçon, qui a vécu plusieurs années des aumosnes des jésuites du collège de cette ville et ce qu'ils lui faisaient gagner à repeter des escoliers et à copier des escrits » (BURGER, « Deux documents... », 1981 : p. 199). Jacob Soll affirme : « He began his career as copyist for the Jesuits » (SOLL, « Amelot de la Houssaye and the Tacitean Tradition in France », *Translation and Literature*, 6/2, 1997, p. 190). Or le délateur a pu écrire cela sans fondement ou en déformant la vérité pour présenter son ennemi comme un misérable, à la fois abaissé par sa pauvreté, réduit à des tâches serviles, sournois et ingrat. C'est pour des raisons du même ordre que Molière fait de Tartuffe un provincial pauvre. Car l'Amelot que dépeint l'anonyme pourrait être à peine moins fictif que le personnage de la pièce, même s'il en est l'image inversée, le libertin honni par les tartuffes.

16. Gabriel Nicolas de La Reynie (1625-1709), est le premier lieutenant général de police de Paris. En créant cette charge dans 1667, Colbert soumit à son autorité tous les corps de police. Il n'en démissionnera qu'en 1697. Voir Jacques SAINT-GERMAIN, *La Reynie et la police au Grand Siècle*, Paris : Hachette, 1962 et Éric LE NABOUR, *La Reynie. Le policier de Louis XIV*, Paris : Perrin, 1990.

17. BURGER, « Deux documents... », p. 200.

18. François RAVAISSON, *Archives de la Bastille. Documents inédits* : Paris, A. Durand et Pédone-Lauriel, Libraires, 1876, pp. 93-94.

19. Marc FUMAROLI, « 1684 », p. 169-170 : « ...sa traduction annotée de l'*Histoire du Concile* parut en effet à point nommé pour étayer la cause gallicane de Louis XIV contre les prétentions du pape Innocent XI Odescalchi dans l'affaire de la règle. Cet âpre conflit entre Versailles et Rome (consolation pour les calvinistes persécutés) avait conduit, en 1682, à la réunion d'un Concile national de l'Église gallicane, serrant les rangs du clergé français autour de son roi. ». Il nous paraît tout de même excessif, sans autre preuve, que de qualifier de semi-officiel le « programme éditorial » d'Amelot et son projet de traduction de Sarpi, comme le fait Fumaroli.
20. Dominique de COLONIA, *Dictionnaire des livres jansénistes ou qui favorisent le jansénisme*, vol. II, Anvers : Jean-Baptiste Verdussen 1755, p. 212-214.
21. Soll cite ce livre de Colonia comme une source fiable et, dans un premier article sur notre auteur, il y appuie de manière exclusive son propre récit de la jeunesse de celui-ci (Jacob SOLL, « The hand-annotated copy of the *Histoire du gouvernement de Venise* or How Amelot de la Houssaye wrote his history », *Bulletin de Bibliophile*, 2, 1995, p. 282, note 2).
22. *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres. Avec un catalogue raisonné de leurs ouvrages*. Paris, 1727-1745, 43 vol. in-12. Vol. 35, 1736, p. 121-131.
23. Cf. *Catalogue des livres de M. **** [i. e. Henri-Balthazar de Fourcy, abbé de Saint-Wandrille] dont la vente se fera en détail le lundy 13 may 1737 (...)*, Paris : chez Gabriel Martin, 1737.
24. LA ROCHEFOUCAULD, *Réflexions, sentences et maximes morales*, Paris : chez Etienne Gameau, 1714. Amelot était déjà mort et la préface est signée par R. Pichet. Voir plus bas.
25. Philippe HOCH, *Baltasar Gracián dans la culture française : approche historique et bibliographie*, Villeurbanne : École nationale supérieure des bibliothèques, 1985, p. 42.
26. FUMAROLI, *1684...*, p. 80-81. La diversité dans l'unité est le programme assumé par les jésuites, encore aujourd'hui, d'après la déclaration d'un témoin spécialement bien placé, le pape actuel (« Pour le pape François, 'sans liberté on ne peut pas être jésuite' », *La Croix*, 13 août 2018).
27. Certes il n'était pas complètement inconnu : son premier livre, *Le Héros*, avait été traduit, et le Père Bouhours, dans un ouvrage très lu et apprécié, *Entretiens d'Auguste et d'Eugène*, avait exprimé à son égard des jugements à double tranchant, à la fois élogieux et d'une morgue bien française. Plus tard, dans *La manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit* (1687), répondant aux piques d'Amelot dans la préface de *L'Homme de cour*, Bouhours affiche le plus grand mépris pour la traduction et pour l'œuvre traduite. En fait, rien ne prouve que Bouhours fût capable de lire l'espagnol et sa manière de décréter que Gracián est « incompréhensible », auteur de maximes « chimériques, presque toutes si obscures qu'on n'y entend rien », porte à croire qu'il maîtrisait mal la langue. Aucun Espagnol du XVII^e siècle, quoi qu'en disent Bouhours et Amelot, ne semble avoir trouvé Gracián incompréhensible. Il ne s'agit pas du tout d'un Góngora de la prose ; certes, il est concis et allusif, sa pensée est un peu fuyante et ambiguë mais pas plus que celle de la plupart des écrivains de son époque et de toujours. (Voir HOCH, *Baltasar Gracián dans la culture française...*, p. 49). Louis Van Delft montra, du reste, que personne ou presque en France n'avait entendu parler de Gracián avant 1671, date de la publication du dialogue de Bouhours : « Que l'heure de gloire de Gracián en France ne sonne vraiment que le jour où Amelot le traduit, les données de l'édition le prouvent assez » (Louis VAN DELFT, « Sur les débuts de Gracián en France », *XVII^e siècle*, 112, 1976, p. 38).
28. SOLL, *Publishing...*, p. 43.
29. Soll (*Publishing...*, p. 173) et Viallon (*Amelot...*) citent *Abrégé du procès fait aux juifs de Metz* (Paris : chez Frédéric Léonard, 1670) et *Modèle d'une sainte et parfaite communion* (Paris : chez Jean Boudot, 1691) comme œuvre d'Amelot. Nicéron (*Mémoires...*) ne fait pas mention de ces livres dans sa liste des œuvres amelotiennes.
30. SOLL, *The hand-annotated copy...*, p. 286.
31. Le chercheur américain consulta cet exemplaire dans la bibliothèque privée du professeur Moureau.
32. SOLL, *The hand-annotated copy...*

33. Cette manière de procéder dans la publication d'ouvrages, en donnant d'abord une version relativement légère, puis en la grossissant au fil d'éditions successives qui témoignent d'un certain succès, semble caractéristique d'Amelot. Elle l'est peut être, plus généralement, de la manière de procéder dans la république des lettres de son temps, alors que les publications rencontrent un écho dans des journaux et des correspondances et suscitent des remarques, des propositions d'ajout ou de rectification, des collaborations spontanées ou sollicitées d'autres littérateurs. C'est ce que suggère une remarque curieuse fait en passant par Leibniz dans une lettre à Nicaise : « La version française des mémoires de Vargas touchant le Concile de Trente paroist après l'Angloise. Je croy qu'on n'a pas sujet de douter de la bonne foy des interprètes. Ces pièces jointes à d'autres pourroient servir de supplément à l'histoire de Fra Paolo, et Mons. Amelot de la Houssaye le pourroit faire mieux que personne, comme M. d'Avranches juge avec raison, pourveu qu'il soit permis à M. Amelot de dire ses sentiments avec la liberté qui est nécessaire ». La lettre est datée de Hanovre le 23 décembre 1698 (*Correspondance de Gottfried Wilhelm Leibniz et de l'abbé Nicaise. Fragments philosophiques*, Paris : Ladrangue et Didier, 1847, p. 493-494). Leibniz envisageait donc que, de même que l'*Histoire du Gouvernement de Venise* s'était enrichie ou alourdie de suppléments au fil de ses diverses éditions, un autre ouvrage d'Amelot paru quelques années plus tard, la traduction de l'*Histoire du concile de Trente* de Paolo Sarpi, fût republiée avec des suppléments et des annexes diverses. Cette référence à Amelot, qui n'est pas la seule sous la plume de Leibniz, indique sa notoriété et de son prestige comme traducteur, qu'atteste non seulement le jugement du célèbre philosophe, mais aussi celui d'un autre écrivain et penseur de grand renom, Pierre-Daniel Huet, alors évêque d'Avranches, que cite Leibniz en appui de son opinion : « Mons. Amelot de la Houssaye pourroit le faire mieux que personne, comme M. d'Avranches juge avec raison ».

34. Il s'agit, là encore, moins d'une œuvre unitaire que d'une juxtaposition d'écrits, publiés de manière anonyme ou restés manuscrits, dans un contexte de grave conflit militaire, politique et idéologique. Valentina Nider a étudié à fond ces matériaux en tant que spécialiste de Francisco de Quevedo (1580-1645). En effet, ce célèbre écrivain s'intéressa à la question des Uscoques en sa qualité d'agent du vice-roi espagnol de Naples, le duc d'Osuna. Voir, par exemple, « Sarpi, Quevedo e la pubblicistica intorno agli Usococchi », *Giudizi e pregiudizi. Percezione dell'altro e stereotipi tra Europa e Mediterraneo. Atti del seminario Firenze, 10-14 giugno 2008*, Florence : Alinea Editrice, 2010, I, p. 211-238.

35. Ce que dit Amelot dans sa préface, à propos de la troisième partie de l'*Histoire des Uscoques* qu'il traduit (partie que Sarpi avait intitulée « Supplément ») marque le rattachement de cette œuvre aux précédentes : « Or ce Supplément a une si grande connexité avec la Partie de l'*Histoire du Gouvernement de Venise*, où il est traité du Domaine de la Mer-Adriatique, autrement dite, le Golfe de Venise, que cela me fit penser à la traduire, pour l'ajouter à mon Ouvrage, qui avoit paru le premier au jour » (*Histoire des Uscoques* de la traduction du sieur Amelot de la Houssaie. Paris : chez Claude Barbin, 1682, s. p. [« Préface »]).

36. SOLL, *The hand-annotated copy...*, p. 293.

37. Amelot explique qu'il traduit en français cette histoire pour de bonnes raisons : d'abord, parce qu'elle fait connaître les vraies causes de la guerre de Venise contre la Maison d'Autriche et les maux qu'une « Bande de voleurs a causés à toute la Chrétienté », confirmant la maxime du « Grand politique Romain » (Tacite) selon qui « les plus petites choses donnent souvent le branle aux plus grands événemens » ; en second lieu, à cause de sa nouveauté car elle n'a été imprimée en italien que depuis 1676 ; enfin, parce qu'elle est toute « a l'avantage & a la gloire des Vénitiens », montrant qu'il ne n'avait pas le dessein arrêté de les offenser ni de décrier leur gouvernement. Et il conclut : « Voilà donc toutes les raisons, pourquoi je me suis avisé de traduire l'*Histoire* des Uscoques. Outre qu'elle fait partie des Œuvres de Frà-Paolo, que je me suis proposé de donner toutes dans notre langue » (« Préface », *Histoire des Uscoques de la traduction du sieur Amelot de la Houssaie*, Paris, Claude Barbin, 1682).

38. Cela est confirmé, bien que de manière allusive, par le compte-rendu paru dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, janvier 1683, art. XI.
39. *Supplément à l'histoire du gouvernement de Venise par le sieur Amelot de la Houssaie*, Paris : chez Frederic Leonard, 1677, p. 5.
40. Le débat à quatre voix instauré par ce livre entre Voltaire, Frédéric, Amelot et Machiavel a été commenté par Gérard Luciani (Gérard LUCIANI, « Légitimité de l'usurpation. La traduction de Machiavel par Amelot de La Houssaye », in : Isabelle Cogitore, Francis Goyet (dir.), *Devenir roi*, Grenoble : ELLUG, 2001, p. 45-62).
41. BURGER, « Deux documents... », p. 201.
42. Voir le catalogue des traductions de Tacite en plusieurs langues européennes (italien, français, anglais, espagnol, néerlandais, allemand et portugais) que propose Saúl MARTINEZ BERMEJO, *Translating Tacitus: the reception of Tacitus' works in the vernacular languages of Europe, 16th-17th centuries*. Pisa : Pisa University Press, 2010, p. 19-25. Perrot d'Ablancourt publia pendant une quinzaine d'années ses traductions des principales œuvres de Tacite : tour à tour *Annales*, *Histoires*, *Vie d'Agricola*, *Germanie*. En 1658, il les rassembla en un volume qui eut un grand succès.
43. Sur cette question, voir l'étude bien connue de Roger Zuber, *Les « Belles infidèles » et la formation du goût classique. Perrot d'Ablancourt et Guez de Balzac*, Paris : Armand Colin, 1968. Plus récemment, une thèse a été dédiée non pas au « tacitisme » mais, de manière plus concrète et moins idéologique, aux traductions de Tacite à l'époque moderne, où le cas Amelot est considéré dans le contexte de ce phénomène européen. Voir MARTINEZ BERMEJO, *Translating Tacitus* On y apprend que ces traductions et leurs auteurs, italiens, espagnols, français, anglais, forment un réseau, se connaissent, renvoient les uns aux autres ; qu'ils ont des stratégies parallèles ou contrastées, à la fois dans leur approche du texte, dans les modes d'utilisation qu'ils en proposent, dans la manière d'éditer leur traduction, et de réaliser matériellement l'imprimé qui la diffuse. Finalement ils partagent le plus souvent une tendance à se présenter comme des auteurs à part entière, leur travail de traducteurs de Tacite faisant d'eux, à leurs yeux, à la fois des érudits, des historiens, des stylistes et des experts en matière d'État.
44. Sur le tacitisme d'Amelot, voir STACKELBERG, ouvr. cité ; SOLL, « Amelot de la Houssaye and the Tacitean Tradition... », et Bruno TRIBOUT, « Une lecture tacitiste de la Fronde : l'édition des Mémoires de la minorité de Louis XIV par Amelot de La Houssaye », in : Alexandra Merle, Alicia Oïffer-Bomsel (dir.), *Tacite et le tacitisme en Europe à l'époque moderne*, Paris : Honoré Champion, 2017, p. 469-486.
45. *M. Perrot d'Ablancourt vengé ou Amelot de la Houssaye convaincu de ne pas parler Français & d'expliquer mal le Latin*, Amsterdam : Abraham Wolfgangh, 1686.
46. Sur l'usage polémique des paratextes par Amelot, voir Suzanne GUELLOUZ, « Gracián en la Francia del siglo XVII », in : Jorge M. Ayala (dir.), *Baltasar Gracián. Selección de estudios, investigación actual y documentación*, Barcelona : Anthropos Editorial, 1993, p. 93-104.
47. Jacob SOLL, « Amelot de la Houssaye and the Tacitean Tradition... », p. 190.
48. *La morale de Tacite. De la flatterie*, par le Sieur Amelot de la Houssaie. Paris : Veuve Edme Martin & Jean Boudot, rue Saint-Jacques, au Soleil d'or, 1686. Le texte figure dans les préliminaires de l'ouvrage, sous le titre « Critique des auteurs modernes qui ont critiqué ou commenté les Œuvres de Tacite ».
49. Voir le tableau des différentes éditions et des principales différences entre elles dans Riva EVSTIFEEVA, *Lessico di qualità intellettuali in Pridvornoj Čelovek (1739), la prima traduzione russa dell'Oráculo Manual di B. Gracián*, tesi di dottorato, Università di Roma "Tor Vergata", 2018.
50. Jürgen von Stackelberg a dédié une longue analyse critique à la traduction que donna Amelot du mot « despejo » par « je ne sais quoi », mais cette question lui sert surtout de pierre de touche pour comparer les traductions italiennes et allemandes jusqu'à celle de Schopenhauer (1832) et pour évaluer leurs mérites respectifs et leur degré de dépendance vis-à-vis de *L'Homme de cour*. Voir Jürgen von STACKELBERG, « Baltasar Gracián und das je ne sais quoi. Amelot de la Houssaie als

Vermittler des *Oráculo Manual* », *Übersetzungen aus zweiter Hand. Rezeptionsvorgänge in der europäischen Literatur vom 14. bis zum 18. Jahrhundert*, Berlin-New York : Walter de Gruyter, 1984, p. 91-124.

51. Cette traduction sert d'exemple paradigmatique à l'étude dédiée récemment par Roger Chartier à l'importance des traducteurs dans la construction, entre le XV^e et le XVIII^e siècles, du réseau de la république des lettres autour de quelques centres européens, semblable à un filet progressivement tissé dont les mailles s'étendent de plus en plus loin. Un auteur c'est d'abord un traducteur, suggère ce travail, et, à l'inverse, une traduction est une œuvre. Ainsi Amelot traduit assez fidèlement le texte de Gracián (toute fidélité, bien sûr, est imparfaite et relative) mais le déplace et le change profondément par quelques interventions radicales : ainsi la division du texte en maximes numérotées (absent de l'original) et tout autant ou davantage, l'imposition d'un titre, *L'Homme de cour*, qui est un contresens, le mot cour (« corte ») étant totalement absent de l'original, qui ne s'adresse décidément pas aux hommes de cour, mais aux hommes animés d'une ambition véritable, quelle que soit la sphère où ils évoluent. Le mot « cortesano » est certes présent et important dans le texte, mais à titre d'adjectif, et il faut plutôt le comprendre comme s'appliquant à toutes les affaires de ce monde, à toutes les affaires de prestige et d'intérêt profane où il faut agir sur et par les autres. Voir Roger CHARTIER, « Mobilidade dos textos e diversidade das línguas: Traduzir nos séculos XVI e XVII », *Varia historia*, 35 (68), Belo Horizonte, May/Aug. 2019 Epub May 16, 2019.

52. Pierre BAYLE, *Nouvelles de la République des lettres*, juillet 1684, col. 522.

53. Maxime PREAUD, *Inventaire du fonds français, graveurs du XVII^e siècle. Tome 13, Pierre Lepautre*, Paris : Bibliothèque nationale de France, 2008.

54. Ils appartenaient à un véritable clan d'artistes de talent, architectes, graveurs et sculpteurs partageant un type de carrière au service du roi et de la cour et une esthétique : les plus célèbres sont l'architecte Antoine Lepautre (frère de Jean) et le grand sculpteur Pierre Lepautre, né en 1659, cousin du graveur de même nom dont nous nous occupons ici.

55. À l'occasion du (tri)centenaire de la mort de Louis XIV en 2015, une très belle exposition fut organisée pour montrer cette production magnifique de gravures à la gloire du roi et de son siècle. Elle fut exhibée au Getty : *A Kingdom of Images. French Prints in the Age of Louis XIV, 1660-1715*, June September 2015, et à la BNF, *Images du Grand siècle. L'estampe française au temps de Louis XIV (1660-1715)*, de novembre 2015 à janvier 2016. Les gravures de Jean et de Pierre Lepautre y sont amplement représentées.

56. « Louis XIV as a Roman emperor, holding a plan of a fortified town 1684 », Royal Collection Trust [Notice du catalogue en ligne : <https://www.rct.uk/collection/617003/louis-xiv-as-a-roman-emperor-holding-a-plan-of-a-fortified-town>]. Le rédacteur de cette notice ignore la présence de la gravure dans *L'homme de cour*.

57. Selon son habitude, Amelot perçut le rapport étroit entre la maxime 104 du livre qu'il traduisait et le premier chapitre du *Héros* et il inséra une large section de ce dernier dans ses notes.

58. Il s'agit d'une réécriture du vers « *cum tot sustineas, et tanta negotia solus* » (Horace, *Épîtres* II, I, 1), où le poète s'adresse à Auguste. Les vers qui suivent, et qui décrivent la diversité et l'importance des travaux du prince, sont aussi à retenir.

59. On la trouve, par exemple dans la traduction italienne de Francesco Tosques dans toutes les éditions à partir de la seconde (Venise, 1703) et dans celle, allemande, de Christian Weissbach (Augsbourg, 1711).

60. Sur le goût du jeune Louis XIV pour la figure du conquérant (et sa participation étroite à l'iconographie d'un des tableaux de Le Brun, celui où l'on voit Alexandre rendant visite aux reines de Perse), on pourra voir l'étude de Marianne COJANNOT-LEBLANC, « *Il avait fort dans le cœur son Alexandre... L'imaginaire du jeune Louis XIV d'après La Mesnardière et la peinture des Reines de Perse par Le Brun* », *XVII^e siècle*, 251, 2001, p. 371-395. Sur la « disgrâce » ultérieure

d'Alexandre comme modèle du roi, sous la pression du clan Colbert, puis des Modernes, voir Chantal GRELL et Cristian MICHEL, *L'École des princes ou Alexandre disgracié. Essai sur la mythologie monarchique de la France absolutiste*, Paris : Les Belles-Lettres, 1988.

61. Toutefois, les documents qui datent de la période 1684-1692 sont une infime minorité. Par conséquent, même si Léonard appose son seul nom sur l'ouvrage, il paraît probable que celui-ci procédât dans sa quasi totalité d'un travail mené en collaboration avec Amelot, et peut-être principalement par ce dernier, car Léonard avait sa maison à gérer.

62. Voir la notice du catalogue de la BNF et surtout l'article très fourni que lui consacre Georges LEPREUX, *Gallia typographica. Répertoire biographique et chronologique de tous les imprimeurs de France depuis les origines de l'imprimerie jusqu'à la Révolution*, Paris : Champion, 1911, tome I, p. 307-320. Il rapporte assez longuement l'affaire scandaleuse de l'« inconduite » de Marguerite Léonard, et ne doute pas qu'elle n'ait « trompé impudemment » son mari « avec un sieur Abraham-Nicolas Amelot de la Houssaye, qu'elle connaissait depuis plusieurs années déjà pour l'avoir rencontré dans la librairie de son père, dont il était l'un des auteurs attirés ». Pourtant, il s'agit peut-être de calomnies ; il semble certain que Marguerite travaillait avec Amelot et qu'elle avait avec lui une relation familière et intime qui donna prise au soupçon ; mais on n'a pas de véritables preuves d'une liaison. Le document que l'on connaît décrit des caresses et des attitudes compromettantes mais reste vague sur les dates et l'identité des témoins.

63. Le travail de compilation des traités par Léonard et Amelot fut suivi par Leibniz, qui mena parallèlement une entreprise comparable qui aboutirait à la publication du *Codex Juris gentium diplomaticum* (Hanover, 1693). Dans les deux cas, les auteurs se proposaient de réunir un grand nombre pièces diplomatiques dans le dessein de d'établir l'histoire sur des bases solides. Leibniz, plus fermement qu'Amelot-Léonard, se propose de détruire les fables colportées par les historiens officiels, de démêler les intentions des princes et de voir clair dans les déclarations qui leur servent à légitimer leurs guerres. Le philosophe obtint d'Amelot la copie de quelques traités et proposa lui-même de lui en fournir, ce dont il est question dans sa correspondance avec le huguenot exilé à La Haye Henri Basnage de Bauval et avec Claude Nicaise. Par la suite, une réédition de l'ouvrage de Léonard donna lieu à conflit lorsque les imprimeurs voulurent y intégrer les pièces du *Codex Juris gentium* de Leibniz. Voir Gottfried Wilhelm LEIBNIZ, *Sämtlichen Schriften und Briefen*, Berlin-Brandenburgischen Akademie der Wissenschaften und der Akademie der Wissenschaften zu Göttingen. II2 Band, *Hannover 1686-Oktobre 1687*, p. 550, 607, 672 et II3 Band, *Hannover 1695-1700*, 2015, p. 26, 34, 77, 117-118.

64. *Journal des Savants*, 7 janvier 1692 : « [...] Plusieurs ne comprennent pas assez combien ceux qui ecrivent l'histoire font de vains raisonnemens, & combien ceux qui la lisent l'entendent peu, pour ne pas sçavoir les conventions & les clauses qui servent de fondement aux differens & aux guerres. Il est donc aisé de voir de quel secours sera ce recueil, soit pour composer ou pour étudier l'histoire [...] Rien ne pouvoit mieux les eclaircir, ni les rendre plus intelligibles, que le discours que Mr. Amelot de la Houssaye a mis à la teste du catalogue chronologique, dans lequel il a fidellement representé le sujet de chaque traité, le caractere des Princes qui y estoient interessez, les talens des Ministres qui y ont esté employez, & toutes les ruses de leur politique pour faire valoir les droits & les prétentions de leurs Maitres ».

65. *Recueil des traitez de paix, de neutralité, de confédération, d'Aliance et de commerce faits par les rois de France avec tous les Princes et potentats de l'Europe et autres depuis près de trois siècles, en six tomes, assemblé, mis en ordre et imprimé par Frédéric Léonard, Premier Imprimeur du Roi et de Monseigneur le Dauphin, tome premier*, Paris : Frédéric Léonard, 1693, p. 202. La référence à la lettre d'Ossat est faite d'après les *Lettres de l'illustrissime et révérendissime cardinal Dossat, evesque de Bayeux...* Paris : par Joseph Bouillerot, 1624 (ouvrage réimprimé en 1627, 1629, 1641). La lettre où ce bon mot se trouve y porte en effet le numéro 70 et date du 15 août 1596 : « Qu'aussi de ceste tant renommée & redoutée Monarchie, lauelles les bras & jambes, comme les Pays-bas, le Milanois, Naples & Sicile estoient armez & couverts de fer blanc, & neantmoins la teste qui estoit l'Espagne estoit

comme nuë, ou couverte de taffetas, ou de quelque autre soye legere ». Dans l'édition d'Amelot de la correspondance d'Ossat, plus ample, corrigée et annotée (1697), la lettre porte le numéro 77. Il est à noter que ce propos méprisant sur la puissance de l'Espagne est attribué par le cardinal d'Ossat à des « discoureurs », que les faits démentiront bientôt. Le fait qu'Amelot cite ce texte donne à penser qu'au moment où il rédigea les « Observations » sur les traités, il avait déjà commencé le travail sur la correspondance d'Arnaud d'Ossat.

66. TRIBOUT, « Une lecture tacitiste... ».

67. *Ibid.*

68. SOLL, *Publishing...*, p. 79.

69. TRIBOUT, « Une lecture tacitiste... ».

70. Tout cela est assez explicite dans le *Discours sur les réflexions, sentences et maximes morales*, censément de la plume d'Amelot, qui sert d'introduction à l'édition des maximes : « Il est aisé de voir qu'il n'étoit pas [l'ouvrage] destiné pour paroître au jour, c'est une personne de qualité qui l'a fait, mais qui n'a écrit que pour soi-même, & qui n'aspire pas à la gloire d'être Auteur. si par hazard c'étoit M*** je puis vous dire que son esprit, son rang et son mérite le mettent fort au dessus des hommes ordinaires, & que sa réputation est établie dans le monde par tant de meilleurs titres, qu'il n'a pas besoin de composer des Livres pour se faire connoître... » (*Réflexions, sentences et maximes morales mises en nouvel ordre, avec des notes politiques, & et historiques par M. Amelot de la Houssaye*, Paris : chez Etienne Ganeau, 1714).

71. Timothée HUREAU DE LIVROY, « Lettre a M. de S. R. sur les Réflexions Morales mises en ordre par M. Amelot de la Houssaye, par le P. Delivoy, Barnabite », dans *Exposition abrégée des caractères de la vraie religion*, par R. P. Gerdil, Barnabite, précepteur du Prince de Piémont... traduite de l'Italien par le P. Delivoy Barnabite, Paris : chez Herissant le Fils, 1770.

72. *Réflexions...*, s. p. [Epître].

73. AMELOT DE LA HOUSSAYE, « Avertissement » in : PALAFOX, *Homelies...*, s. p.

74. Jérôme BLETON, « Dans l'ombre du Prince » : A.N. Amelot de La Houssaye, mémorialiste, Mémoire présenté à la faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maître des arts (M.A.) en histoire, Montreal : Université de Montreal, 2006.

75. AMELOT DE LA HOUSSAYE, *Histoire de Guillaume de Nassau...*, s. p. [« Preface »].

76. AMELOT DE LA HOUSSAYE, *Histoire de Guillaume de Nassau...*, p. XIX.

77. Adolphe COSTER, *Baltasar Gracián*, Zaragoza : Institución Fernando el Católico, 1947 (éd. or. New York 1913), p. 282-291.

78. VIALON-SCHONEVELD, « Amelot... », p. 8, 11, 12, 35 ; SOLL, *Publishing*, p. 173 ; FUMAROLI, *op. cit.*, p. 92.

79. Nous y trouvons : 1) Relazione di Francia Del Cavalier Battista Nani Ven. Amb.or straord.ris à quella Corte ; 2) Relazione della Corte di Savoia di Cattarin Belegno, Amb.re Veneto ; 3) Relazione della Corte di Spagna dell'ill.mo Sig.r Arcivescovo d'Ambrun Ambasciator Straordinario di Francia ; 4) Frammento della Relatione di Spagna del Cav.er Pietro Bazadonna Amb.or Ord.ris in quella Corte dall'an. 1647 sin'all'an. 1651. Creato cardinale nel 1673 ; 5) Relatione d'Inghilterra [= Relazione d'Inghilterra di Giovanni Sagredo].

80. Il faut enfin mentionner quatre livres, inventoriés dans le catalogue de la bibliothèque de De Fourcy, qui pourraient être trouvés un jour :

1) *Laurentii Vallensis Declamatio de falso credita & ementita Constantini Donatione*. (Ms avec adjonctions d'Amelot)

2) *Remarques sur l'état des Provinces-Unies des Pays Bas*, trad de l'ang. du Ch. Temple, La Haye 1674.

3) *L'ambassadeur & ses fonctions*, par De Wicquefort, La Haye 1681

4) Pierre de Miraulmont, *Recueil des Chanceliers & Gardes des Sceaux de la France*, Paris 1609.

De celui-ci on trouve à la BNF (RES 8-LF6-8) une copie d'annotations qui ne sont certainement pas de lui : attribuées à François-Louis Jamet dans le catalogue, elles renvoient à des livres édités en 1734 et 1744.

- 81.** Hyacinthe RIGAUD, *La famille Léonard* (1692), huile sur toile 126x154cm, musée du Louvre. Cette toile est absolument superbe. En revanche, le portrait de Primi Visconti par Rigaud a disparu.
- 82.** *Obras de Lorenzo Gracián divididas en dos tomos*, en Amberes : en casa de Geronymo y Iuanbaut. Verdussen, 1658. Plusieurs rééditions.
- 83.** Les spécialistes de Gracián sont convaincus que Lastanosa ne fut qu'un prête-nom et que c'est à Gracián qu'il faut imputer non seulement la rédaction des aphorismes mais leur disposition, le titre et même la préface signée par don Vicencio Juan de Lastanosa (voir, par exemple, Miguel ROMERA NAVARRO, « Redactor, Gracián mismo » in : Baltasar GRACIÁN, *Oráculo manual y arte de prudencia*, Madrid : Jura, 1954, p. XIX-XXV). Ils ont raison, bien sûr, même s'il peut y avoir quelque exagération dans le fait d'exclure dogmatiquement toute participation de l'ami et mécène comme interlocuteur ou relecteur. Mais Amelot put admettre que le livre était ce qu'il disait être.
- 84.** AMELOT DE LA HOUSSAYE, « Preface » in : GRACIÁN, *L'Homme de cour*, s. p.
- 85.** Vol. 1 est traduit de l'allemand.
- 86.** Indication sur la p. 1.
- 87.** Signée « Amelot de la Houssaye ».

RÉSUMÉS

Nicolas Amelot de La Houssaye (1634-1706), diplomate, historiographe et traducteur, est mentionné et reconnu surtout pour sa célèbre traduction de l'*Oráculo Manual* de Gracián (1684), *L'Homme de cour*, mais il avait d'autres cordes à son arc et il a beaucoup à nous apprendre sur la république littéraire et les enjeux politiques et idéologiques du Grand Siècle. Les critiques qui se sont penchés sur lui expriment des opinions très contrastées sur sa personnalité, ainsi que sur la signification de ses écrits et de sa carrière. Or, on n'a pas encore repéré et réuni tous les documents le concernant, on ne les a pas soumis à un examen critique scrupuleux et, ce qui est plus important, on ne dispose même pas d'un catalogue fiable de sa production écrite. Notre article, qui se propose de cerner et, en partie, de combler ces lacunes, montre que la traduction de Gracián fut dans les faits, mais aussi en vertu d'une sorte de programme personnel, le sommet de la carrière d'Amelot et qu'il se proposa par elle d'apporter une pierre espagnole, sorte de clef-de-voûte, à l'édifice de la gloire du monarque français. On a des raisons de croire qu'il ne fut pas seulement le traducteur de Gracián mais aussi son disciple et qu'il s'inspira de lui dans ses goûts, dans ses jugements, et dans l'orientation de ses activités littéraires.

Nicolas Amelot de la Houssaye (1634-1706), diplomático, historiógrafo y traductor, es mencionado y reconocido ante todo por su célebre traducción del *Oráculo Manual* de Gracián, *L'Homme de cour* (1684), pero el conjunto de sus varios y abundantes escritos ilustra en forma muy instructiva los temas políticos e ideológicos candentes en la Francia de Luis XIV. Los críticos que se han ocupado de él mantienen opiniones muy contrastadas sobre su personalidad, el significado de sus escritos y de su carrera. El hecho es que no se han localizado y reunido todos los documentos que le conciernen, no se los ha sometido a un examen crítico escrupuloso, y, lo que es más importante, no disponemos siquiera de un catálogo fiable de su producción escrita. Nuestro artículo, que se propone delimitar y colmar en parte estas lagunas intenta seguir de modo detallado la carrera de Amelot y muestra que su cima fue la traducción de Gracián. Con ella

se propuso aportar una pieza clave, española, al edificio de la gloria de Luis XIV, en el momento de la guerra de las Reuniones, un episodio más, ganado por Francia, del enconado conflicto entre los Habsburgo y los Borbones, poco después de la mudanza de la corte a Versalles. Hay motivos para creer que no fue solo el traductor de Gracián, sino también, aunque informalmente, su discípulo, y que se inspiró en él en sus gustos, sus juicios y en la orientación de sus actividades literarias.

INDEX

Mots-clés : Amelot de la Houssaye, Gracián, tacitisme, Louis XIV, bibliographie, traductions

Palabras claves : Amelot de la Houssaye, Gracián, tacitismo, Luis XIV, bibliografía, traducciones

AUTEURS

MERCEDES BLANCO

Sorbonne-Université - CLEA

RIVA EVSTIFEEVA

Sorbonne-Université - CLEA